



Union interparlementaire
Pour la démocratie. Pour tous.

149^e Assemblée de l'UIP

Genève
13-17 octobre 2024



Assemblée
Point 4

A/149/4-R.1
23 septembre 2024

Rapports annuels des Membres

Rapports des Membres de l'UIP sur les mesures prises pour donner suite aux déclarations, résolutions et autres initiatives de l'UIP

Résumé analytique

Chaque année, plusieurs Parlements membres de chaque groupe géopolitique sont sélectionnés [à tour de rôle](#) pour participer à une enquête et partager des informations et des exemples de bonnes pratiques en matière de suivi des déclarations, résolutions et autres initiatives de l'UIP. Après une Assemblée, une décision adoptée par les Membres de l'UIP peut inciter un parlement à prendre diverses mesures, notamment la diffuser à l'ensemble des parties prenantes concernées, organiser des débats en plénière ou en commissions, l'intégrer dans ses processus législatifs, budgétaires et de contrôle, etc. Les résultats de l'UIP peuvent stimuler la volonté politique d'agir sur une question donnée, influencer les parlementaires et l'opinion publique, et permettre d'inscrire un sujet à l'ordre du jour d'un parlement. L'impact des décisions de l'UIP dépend largement de la manière dont les Parlements membres les traduisent au niveau national et transforment les objectifs énoncés en politiques tangibles.

Ce document présente des données et des exemples de mesures parlementaires recueillis entre mars et juin 2024, lorsque 37 Parlements membres de l'UIP ont été invités à répondre à une enquête. Tous les autres Parlements membres ont également été invités à participer à titre volontaire. Pour la deuxième année consécutive, le niveau de participation à ce processus s'est amélioré et une majorité (81 %) des parlements qui devaient présenter un rapport ont respecté leur obligation statutaire en répondant à l'enquête. Néanmoins, si de nombreux parlements ont fourni des informations complètes et des réponses approfondies, d'autres n'ont pas donné de détails spécifiques d'actions entreprises au niveau national.

Au total, 76 % des Parlements membres sondés ont transmis les résultats des Assemblées de l'UIP de 2023 à leurs membres et à leur personnel respectifs. Les participants ont également déclaré avoir pris des mesures supplémentaires, adoptant ou modifiant des lois ou des décisions inspirées des résolutions, des déclarations et des décisions de l'UIP sur les grands enjeux mondiaux tels que les changements climatiques, la démocratie, les droits de l'homme, l'égalité des sexes, la participation des jeunes, la paix et la sécurité, et le développement durable. Parmi les exemples de bonnes pratiques dans ces domaines prioritaires de l'UIP qui ont été recueillis aux fins du Rapport annuel 2024 figurent des mesures prises par les parlements d'Australie, de Libye, du Malawi, du Mexique, de la République de Moldova, du Maroc, de Namibie, du Nicaragua, de la Norvège, des Philippines, du Qatar et de Roumanie, parmi beaucoup d'autres. Conformément à l'objectif de l'UIP d'ouvrir les processus mondiaux au contrôle et à la contribution des parlements, ce document présente également quelques exemples de mesures prises par les parlements face aux processus des Nations Unies (ONU) et autres processus mondiaux.

Le processus d'établissement des rapports au sein de l'UIP est en constante évolution et nécessite de fréquentes discussions entre les Parlements membres. Cet aspect est particulièrement pertinent dans le contexte de la Stratégie de l'UIP 2022-2026, qui vise à renforcer la redevabilité à tous les niveaux. Reconnaissant que les Parlements membres sont en définitive aux commandes de la mise en œuvre des résolutions, décisions et initiatives qu'ils adoptent, le Secrétariat de l'UIP continuera de les soutenir activement en cas de besoin. Il s'agit également d'accroître à tous les niveaux l'utilisation de tous les outils de redevabilité prévus par l'UIP, tels que le présent processus annuel, les volets spéciaux sur la redevabilité lors des Assemblées, le travail de suivi effectué par les bureaux des commissions permanentes et services consultatifs prévus dans le programme de travail de l'UIP.

F

#IPU149

Conformément aux Statuts de l'UIP, tous les Parlements membres et Membres associés de l'UIP sont tenus de soumettre un rapport annuel sur les suites qu'ils donnent aux résolutions et décisions de l'UIP (Article 6).

Il incombe également aux Parlements membres de l'UIP de soumettre au sein de leur parlement, sous la forme appropriée, les résolutions adoptées par l'UIP, de les communiquer à leur gouvernement, d'en stimuler la mise en œuvre et d'informer le Secrétariat de l'UIP aussi fréquemment et complètement que possible, notamment par des rapports annuels, de l'action entreprise et des résultats obtenus (cf. Règlement de l'Assemblée, art. 39.2). À cette fin, les chefs des délégations aux Assemblées de l'UIP soumettent, conformément à leur législation nationale, un rapport à leur parlement national, avec copie au Secrétaire général de l'UIP, dans les plus brefs délais après clôture de l'Assemblée (Article 7).

À partir de 2017, le Conseil directeur a décidé d'adopter une approche fondée sur un cycle de rotation prévisible. Chaque année, des parlements de chaque groupe géopolitique sont désignés pour faire un rapport, chaque Parlement membre devant présenter un rapport tous les quatre ans. L'idée est de dégager suffisamment de temps pour la préparation d'une soumission tout en réduisant la charge qu'implique un rapport annuel.

En outre, la Stratégie de l'UIP 2022-2026 a identifié le renforcement du concept de redevabilité à tous les niveaux comme l'un des objectifs stratégiques essentiels de l'Organisation. Comme indiqué pour cet objectif stratégique, l'UIP "renforcera les initiatives existantes en matière de reddition de comptes, aussi bien en ce qui concerne les Parlements membres que le Secrétariat lui-même. Elle veillera à clarifier, normaliser et renforcer les processus qui exigent un suivi de la part des Parlements membres sur des questions clés ; à accroître la participation des Membres (notamment entre événements) ; à rationaliser et améliorer les mécanismes de suivi et d'établissement de rapports parlementaires par les Membres ; et à recueillir, prendre en compte et appliquer de façon plus cohérente les observations formulées par les Membres."

Ce rapport présente des données qualitatives et quantitatives recueillies auprès des parlements nationaux en 2024, année au cours de laquelle 37 Parlements membres de l'UIP devant présenter un rapport ont été invités à répondre à une enquête. Chaque Parlement membre de l'UIP a été invité et vivement encouragé à y participer à titre volontaire. L'enquête visait à recueillir des statistiques standardisées ainsi que des exemples spécifiques de la manière dont les Parlements membres ont mis en œuvre et suivi les déclarations, résolutions, décisions et autres initiatives de l'UIP. Les questions de l'enquête étaient à choix multiples, permettant aux personnes interrogées de répondre soit par "oui", soit par "non", soit par "ne sait pas", avec un espace libre pour fournir des exemples spécifiques et donner des précisions sur les mesures prises par le Parlement.

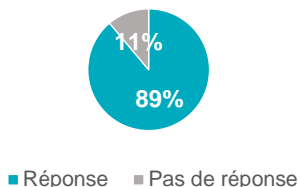
L'enquête de 2024 a été structurée et affinée pour en savoir davantage sur les mesures parlementaires concrètes liées aux domaines d'action prioritaires de l'UIP définis dans la [Stratégie de l'UIP 2022-2026](#)¹, ainsi que sur les interactions entre le Parlement et l'ONU. L'enquête a été diffusée en ligne et au format Word, ce qui a permis d'obtenir des taux de participation à peu près égaux pour chaque méthode. Les questionnaires reçus par le Secrétariat de l'UIP entre le 15 mars et le 15 juillet 2024 ont servi à étayer ce rapport et peuvent être consultés par les Membres de l'UIP via ce [lien](#).

¹ 1) changements climatiques, 2) démocratie, droits de l'homme, égalité des sexes et participation des jeunes, 3) paix et sécurité, et 4) développement durable pour tous.

Sur les 37 Parlements membres sollicités en 2024, 30 ont répondu au questionnaire, ce qui représente un taux de réponse de 81 %, soit une amélioration par rapport à 2023 (71 %). Huit Parlements membres supplémentaires ont présenté des réponses à titre volontaire. Le taux de réponse pour 2024 peut être ventilé selon les groupes géopolitiques de l'UIP comme suit :

Groupe africain

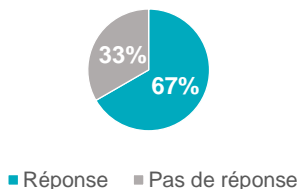
89 % des Parlements membres du Groupe africain sollicités en 2024 ont répondu à l'enquête.



- **Parlements ayant répondu (8)** : Madagascar, Malawi, Mali, Mozambique, Namibie, Nigéria, Rwanda, Sao Tomé-et-Principe
- **Parlement n'ayant pas répondu (1)** : Maurice
- **Parlement ayant répondu à titre volontaire (1)** : Guinée-Bissau

Groupe arabe

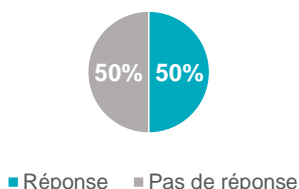
67 % des Parlements membres du Groupe arabe sollicités en 2024 ont répondu à l'enquête.



- **Parlements ayant répondu (2)** : Arabie saoudite, Qatar
- **Parlement n'ayant pas répondu (1)** : Palestine
- **Parlement ayant répondu à titre volontaire (1)** : Libye

Groupe Asie-Pacifique

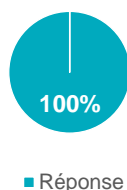
50 % des Parlements membres du Groupe Asie-Pacifique sollicités en 2024 ont répondu à l'enquête.



- **Parlements ayant répondu (3)** : Népal, Pakistan, Philippines
- **Parlements n'ayant pas répondu (3)** : Micronésie (États fédérés de), Mongolie, Palaos
- **Parlement ayant répondu à titre volontaire (1)** : Australie

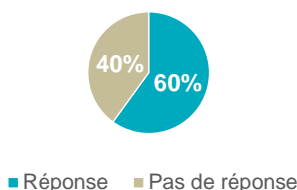
Groupe Eurasie

100 % des Parlements membres du Groupe Eurasie sollicités en 2024 ont répondu à l'enquête.



- **Parlements ayant répondu (2)** : Fédération de Russie, République de Moldova

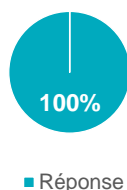
Groupe de l'Amérique latine et des Caraïbes (GRULAC)



60 % des Parlements membres du GRULAC sollicités en 2024 ont répondu à l'enquête.

- **Parlements ayant répondu (3)** : Mexique, Nicaragua, Paraguay
- **Parlements n'ayant pas répondu (2)** : Panama, Pérou
- **Parlement ayant répondu à titre volontaire (1)** : Suriname

Groupe des Douze Plus



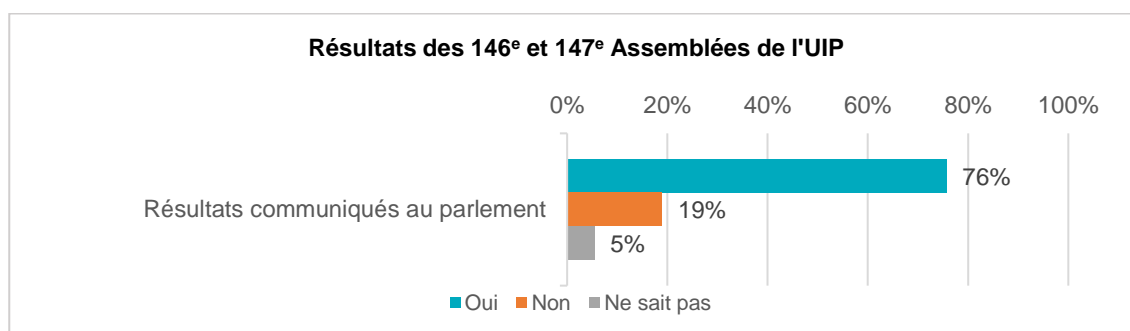
100 % des Parlements membres du Groupe des Douze Plus sollicités en 2024 ont répondu à l'enquête.

- **Parlements ayant répondu (12)** : Luxembourg, Malte, Monaco, Monténégro, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, Saint-Marin, Serbie
- **Parlements ayant répondu à titre volontaire (4)** : Allemagne, Liechtenstein, Lituanie, Royaume-Uni

Conclusions de l'enquête

1. Résultats des Assemblées de l'UIP 2023

Conformément aux Statuts de l'UIP, les Parlements membres de l'UIP doivent communiquer les résolutions et décisions de l'Organisation au sein de leurs parlements et gouvernements respectifs et promouvoir leur mise en œuvre dans leur contexte national. À cet égard, 76 % des participants ont indiqué avoir communiqué les résultats de la [146^e Assemblée de l'UIP](#) (Manama, mars 2023) et de la [147^e Assemblée de l'UIP](#) (Luanda, octobre 2023).

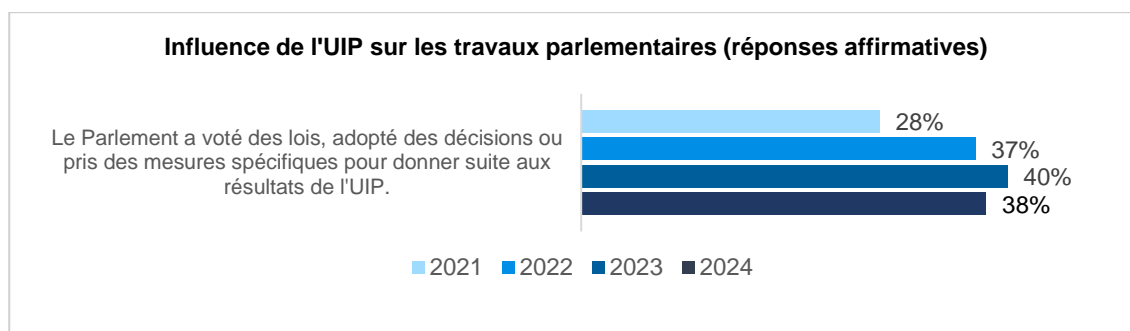


Les exemples suivants méritent d'être mis en avant en tant que bonnes pratiques en ce qui concerne la diffusion des résolutions, décisions et résultats des Assemblée de l'UIP :

- Après chaque Assemblée de l'UIP, en **Allemagne**, le Bundestag reçoit des rapports écrits détaillant les résultats de la réunion, qui sont également publiés en ligne et soumis aux commissions parlementaires compétentes pour examen. Les résultats de l'Assemblée sont par ailleurs systématiquement communiqués au ministère fédéral des Affaires étrangères.
- Au **Rwanda**, les déclarations et résolutions des Assemblées de l'UIP de 2023 ont été distribuées à l'ensemble des parlementaires. Le rapport de la délégation sur ses activités au cours de la 146^e Assemblée a été présenté, débattu et examiné minutieusement lors d'une séance plénière, au cours de laquelle tous les parlementaires ont eu l'occasion de participer aux activités de l'UIP.

- Au **Qatar**, la délégation de l'UIP a fourni des rapports détaillés et des informations sur les résultats des Assemblées de l'UIP de Manama et de Luanda lors des séances de discussion du Conseil de la choura et des réunions du Bureau. Les résolutions et résultats de ces Assemblées ont également été mis à la disposition du public sur le site web officiel du Parlement, sur les plateformes de réseaux sociaux et dans les journaux officiels.
- De même, la délégation de la **Namibie** auprès de l'UIP a présenté des rapports sur sa participation aux 146^e et 147^e Assemblées de l'UIP. Le Parlement a tenu un débat sur son engagement et son travail vis-à-vis de l'UIP, et le Président de l'Assemblée nationale a publié des déclarations sur les résultats des Assemblées de l'UIP de 2023 qui ont fait l'objet d'une couverture médiatique importante à l'échelon national.

En outre, les résultats de l'enquête 2024 indiquent que les résolutions et décisions de l'UIP ont également influencé l'action concrète des parlements, 38 % des participants indiquant que leur parlement a adopté des lois, des décisions ou pris des mesures spécifiques pour donner suite aux résultats de l'UIP, ce qui représente une légère baisse par rapport à 2023 (40 %).

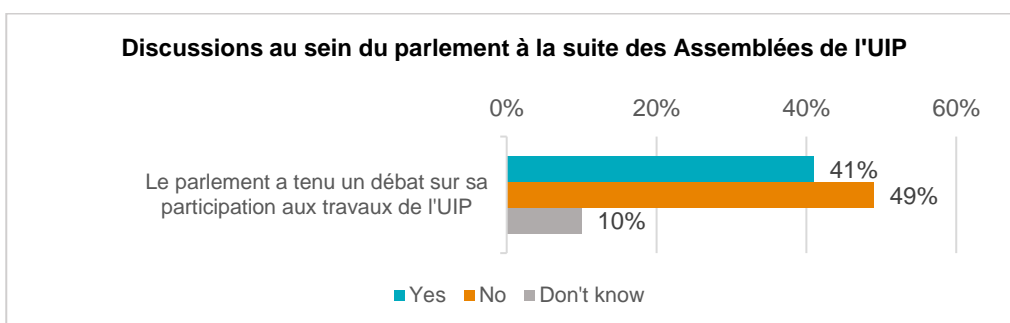


Quelques exemples d'actions menées par les Parlements membres de l'UIP :

- Conformément à la récente [résolution de l'UIP sur la cybercriminalité \(2023\)](#) adoptée lors de la 146^e Assemblée, qui encourage les parlements à ratifier les instruments internationaux existants qui portent sur l'utilisation des technologies de l'information et de la communication (TIC) à des fins criminelles, **Madagascar** a adhéré à la Convention de l'Union africaine sur la cybersécurité et la protection des données à caractère personnel en 2024. Cette Convention vise à renforcer et à uniformiser les lois des pays de l'Union africaine en matière de TIC tout en défendant les libertés fondamentales et les droits de l'homme.
- En **Australie**, le Parlement a indiqué avoir créé la Commission nationale anti-corruption (CONAC) pour répondre à l'ODD 16 et conformément aux valeurs énoncées dans la [Déclaration de Luanda de l'UIP \(2023\)](#) sur les institutions efficaces. La CONAC est un organisme autonome et indépendant qui étudie et documente les actes de corruption dans le secteur public. Tous les agents de l'État peuvent faire l'objet d'une enquête, notamment les ministres, les parlementaires, les membres du personnel, les personnes exerçant des fonctions officielles. La CONAC est supervisée par une commission parlementaire permanente bipartite mandatée par la loi.
- Le Congrès des **Philippines** a communiqué sur plusieurs mesures influencées par les résultats des Assemblées de l'UIP de 2023. Par exemple, sur la question de la réalisation d'un bilan carbone négatif des forêts, le Parlement a adopté un plan national sur les changements climatiques et soutient actuellement divers programmes visant à améliorer la durabilité de l'agriculture et la résilience climatique. En outre, conformément aux valeurs énoncées dans la [Déclaration de Manama de l'UIP \(2023\)](#), le Parlement supervise la mise en œuvre de la loi organique de Bangsamoro et de la loi sur les droits des populations autochtones afin de promouvoir la coexistence pacifique et l'inclusion sociale entre les diverses communautés du pays.

- Au **Liechtenstein**, le Landtag a adopté une loi sur la cybersécurité en mai 2023. Celle-ci vise à renforcer la protection des réseaux et des systèmes d'information utilisés par les opérateurs de services vitaux dans des secteurs tels que l'énergie, les transports, les banques, la finance, les infrastructures, les soins de santé, ainsi que la fourniture et la distribution d'eau potable.

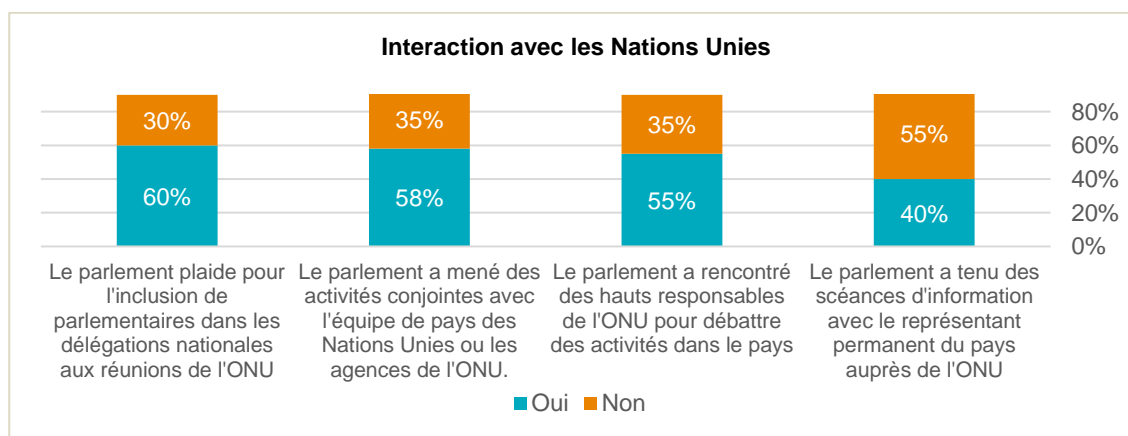
Toutefois, les résultats de l'enquête indiquent qu'il existe encore un potentiel de développement dans l'intégration et la diffusion du travail de l'UIP et de ses Assemblées au sein de chaque Parlement. En effet, seuls 41 % des participants ont déclaré avoir organisé des débats sur leur participation à l'UIP.



2. Interaction avec les Nations Unies

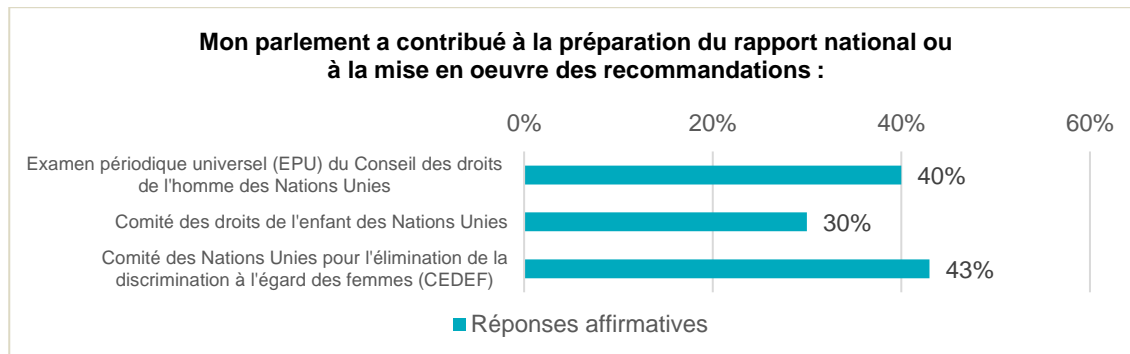
Le projet politique de l'UIP aux Nations Unies a pour objectif d'ouvrir les processus à l'examen et aux contributions parlementaires, et l'intervention des parlements nationaux auprès de leurs gouvernements respectifs est le moyen le plus efficace pour favoriser cette ouverture. À cet égard, la plupart des participants (60 %) ont dit promouvoir l'inclusion de parlementaires dans les délégations nationales aux réunions de haut niveau de l'ONU, telles que la [Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques \(COP à la CCNUCC\)](#) et le [Forum politique de haut niveau sur le développement durable](#).

Quelques progrès ont également été enregistrés en ce qui concerne le pourcentage de participants qui déclarent travailler avec leur équipe de pays des Nations Unies ou d'autres agences des Nations Unies au niveau national (58 % en 2024, 48 % en 2023, 40 % en 2022 et 34 % en 2021) et rencontrer des hauts responsables de l'ONU pour discuter des activités mises en place dans leur pays (55 % en 2024 contre 38 % en 2023). Cependant, seuls 40 % des participants ont déclaré avoir rencontré le Représentant permanent de leur pays auprès de l'ONU, un chiffre semblable aux résultats de 2023 (43 %).



En outre, depuis plusieurs années, l'UIP s'efforce d'impliquer les parlements dans les mécanismes onusiens relatifs aux droits de l'homme, à savoir l'[Examen périodique universel \(EPU\) du Conseil des droits de l'homme de l'ONU](#) et les organes de traités de l'ONU relatifs aux droits de l'homme, tels que le [Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes \(Comité CEDEF\)](#) et le [Comité des droits de l'enfant \(CDE\)](#).

En 2023, plus de 48 parlementaires ont pris part à l'EPU, une procédure permettant aux pays de rendre compte de leurs progrès en matière de droits de l'homme. Bien qu'il s'agisse d'un nombre record, il est encore possible de renforcer la participation des parlements à la préparation des rapports nationaux et à la mise en œuvre des recommandations issues de ces processus clés de l'ONU. En effet, moins de la moitié des parlements sondés ont répondu positivement aux questions relatives à ce sujet.



S'agissant de la contribution des parlements aux processus onusiens, les pratiques suivantes peuvent être citées en exemple :

- En **Libye**, le Parlement interagit fréquemment avec divers organismes de l'ONU sur des thèmes variés. Par exemple, après le passage du cyclone Daniel en 2023, des réunions ont été organisées avec le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), des représentants des Nations Unies en Libye et le Bureau de coordination des affaires humanitaires (OCHA). En outre, la Chambre des représentants se réunit régulièrement avec le noyau central des agences de l'ONU pour évaluer les opérations et chercher des solutions aux problèmes du pays. Les membres du Parlement sont également intégrés dans les délégations nationales représentant la Libye aux Nations Unies.
- En **Roumanie**, la participation aux activités de l'ONU est un aspect essentiel du travail de relations extérieures du Parlement. Les parlementaires roumains, en tant que membres de la délégation nationale, assistent systématiquement aux réunions de l'ONU, notamment les forums politiques de haut niveau, les sessions de la COP à la CCNUCC, les sessions annuelles de la Commission de la condition de la femme (CSW), les Assemblées mondiales de la Santé, les réunions de l'UNESCO, les réunions de l'Union internationale des télécommunications (UIT) et la session de l'EPU de 2023 pour l'examen de la Roumanie. Les délégations parlementaires aux réunions de l'ONU tiennent généralement des réunions d'information avec les Représentants permanents de la Roumanie auprès de l'ONU avant la session.
- En 2022, au **Maroc**, les parlementaires ont activement contribué au rapport de leur pays dans le cadre de l'EPU. Lors des débats au Conseil des droits de l'homme des Nations Unies et au Comité des Nations Unies pour l'élimination de la discrimination raciale, les parlementaires ont décrit leurs efforts pour encourager la ratification de plusieurs traités des Nations Unies relatifs aux droits de l'homme. Ils ont par ailleurs souligné leur rôle dans la promotion d'une loi destinée à renforcer le Conseil national des droits de l'homme et de changements législatifs visant à promouvoir un système judiciaire plus autonome. La délégation marocaine à ces deux organes de l'ONU chargés des droits de l'homme comprenait 15 législateurs représentant diverses circonscriptions électorales.
- À **Monaco**, conformément aux recommandations du Comité des droits de l'enfant des Nations Unies, le Conseil national a mis en œuvre des mesures pour lutter contre le harcèlement scolaire. Par exemple, le Parlement a préconisé la constitution de ressources dédiées à la lutte contre le harcèlement, ce qui a permis de créer un site web spécialisé et un service d'assistance téléphonique pour venir en aide aux victimes et traiter les cas de harcèlement.

3. Changements climatiques



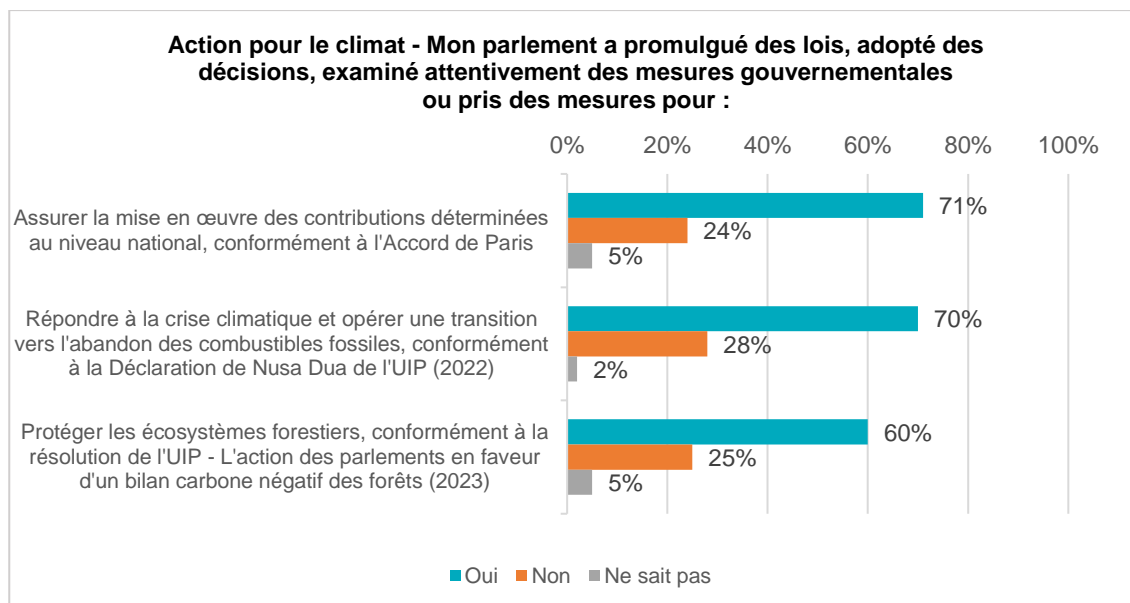
La [Stratégie de l'UIP 2022-2026](#) met en avant la nécessité de prendre des mesures immédiates pour lutter contre les changements climatiques et en fait la priorité absolue de l'Organisation.

Conformément à cet objectif et aux 10 actions pour des parlements plus écologiques énoncées dans la campagne de l'UIP intitulée [Parlements pour la planète](#), il faut savoir que la grande majorité des participants à l'enquête de 2024 (80 %) ont pris des mesures significatives pour réduire les émissions et rendre leurs parlements plus verts.

Voici quelques exemples d'initiatives plus respectueuses de l'environnement mises en œuvre par des parlements :

- Le Parlement du **Monténégro** a mis en place un système d'e-Parlement qui numérise le processus législatif et réduit la dépendance au papier. En 2022, le bâtiment central du Parlement a fait l'objet d'une rénovation axée sur la durabilité. Des technologies moins énergivores, une meilleure isolation et des systèmes d'éclairage et de chauffage/ventilation/climatisation optimisés ont été installés, ce qui a permis de réduire considérablement la consommation d'énergie du bâtiment. En outre, 248 panneaux solaires ont été installés sur le toit pour couvrir 45 % des besoins annuels en électricité. Le Parlement a acheté des bornes de recharge électrique et s'apprête à remplacer l'ensemble de son parc automobile par des véhicules électriques.
- De même, pour réduire son empreinte écologique, le Parlement du **Cambodge** a installé des panneaux solaires et remplacé les véhicules de nettoyage alimentés par des combustibles fossiles par des balayeuses électriques. Le Parlement a mis en place des initiatives visant à réduire les déplacements inutiles des travailleurs et à promouvoir des modes de transport respectueux de l'environnement, tels que le vélo. À la suite de l'introduction d'un programme de recyclage des déchets, le bâtiment du Sénat produit désormais des engrais et les utilise dans ses jardins, qui sont devenus l'une des zones de végétation les plus étendues de Phnom Penh.
- Au **Mozambique**, l'Assemblée de la République s'efforce d'atteindre l'objectif "zéro papier" en dématérialisant les processus administratifs et législatifs. Diverses mesures sont en cours d'adoption, notamment la mise en œuvre de systèmes permettant de traiter les documents législatifs et administratifs sur Internet, l'introduction de tablettes dans la salle plénière, l'amélioration des points d'accès au réseau sans fil, et la formation de partenariats aux niveaux national et international pour soutenir ces initiatives.

Par ailleurs, la plupart des parlements sondés ont déclaré avoir pris des mesures pour assurer la mise en œuvre des contributions déterminées au niveau national, conformément à l'[Accord de Paris](#) (71 %). La majorité des participants ont également déclaré avoir pris des mesures pour passer des combustibles fossiles aux énergies renouvelables (70 %) et intensifier les efforts pour prévenir et mettre fin à la déforestation (60 %), conformément aux récentes [déclarations et résolutions de l'UIP sur les changements climatiques](#). Moins de la moitié (47 %) des participants à l'enquête ont néanmoins déclaré avoir présenté les documents finaux issus des réunions parlementaires lors de la [COP27](#) ou de la [COP28](#).



Bonnes pratiques à mentionner :

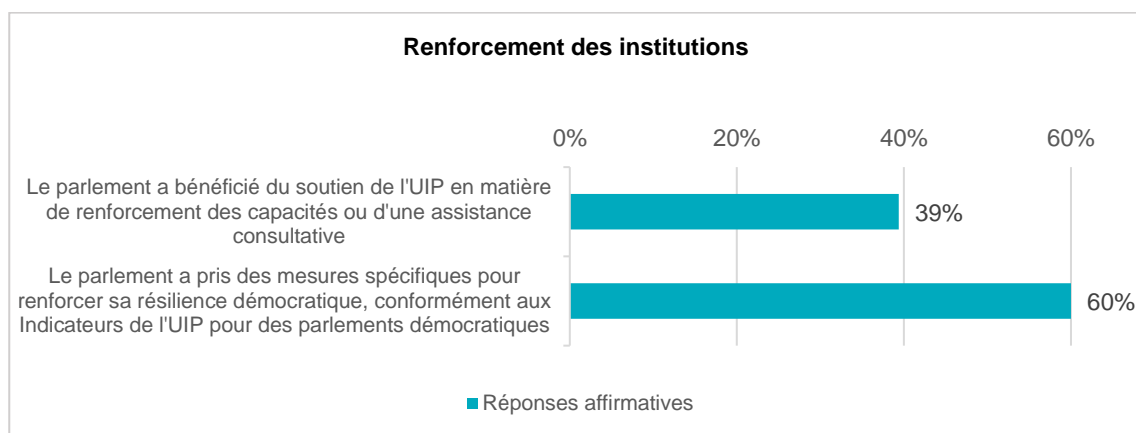
- Au **Pakistan**, le Parlement a augmenté le financement alloué aux projets environnementaux dans le cadre du budget national de 2023. Parmi les initiatives figurent le projet de carbone bleu du delta de l'Indus, qui a permis de restaurer 75 000 hectares de mangroves, et le projet de forêts de pins chilgoza, qui soutient les communautés locales et la conservation des forêts. Le Pakistan élabore également un Plan d'action national pour la restauration des paysages forestiers.
- L'Assemblée populaire nationale de **Chine** a adopté et supervisé la mise en œuvre de plusieurs lois visant à promouvoir les énergies renouvelables et les transports respectueux de l'environnement. Il s'agit notamment de la loi sur les économies d'énergie, de la loi sur la promotion des énergies propres et de la loi sur la promotion de l'économie circulaire. Le pays est devenu un leader mondial en matière d'investissement dans les énergies renouvelables. Par exemple, la capacité de production d'énergie éolienne et solaire en Chine est le double du total cumulé du reste du monde.
- En 2023, le Storting de **Norvège** a modifié et renforcé sa loi sur les changements climatiques afin de renforcer l'engagement du pays à réduire les émissions de gaz à effet de serre. La législation mise à jour fixe un objectif de réduction des émissions d'au moins 55 % à l'horizon 2030 par rapport aux niveaux enregistrés en 1990. De même, en matière de transition des combustibles fossiles vers les énergies renouvelables, le Parlement norvégien a décidé que toutes les voitures neuves vendues dans le pays d'ici 2025 ne devront pas produire d'émissions.
- Au **Paraguay**, le Parlement s'est activement attaqué aux changements climatiques par le biais de plusieurs mesures législatives. Par exemple, des dispositions législatives ont désigné des zones naturelles protégées dans le pays et interdit la déforestation dans sa région orientale. Le Parlement a par ailleurs envoyé une importante délégation à la COP28 et a présenté les documents issus de la Conférence.
- En 2023, à la suite d'un atelier de l'UIP, l'Assemblée nationale du **Bénin** a adopté une nouvelle loi sur la gestion des produits chimiques et des déchets. Cette loi établit des normes strictes en matière de production, de commercialisation, d'importation, d'exportation, d'emballage et d'élimination, et aligne les efforts du Bénin sur les conventions internationales relatives à l'environnement, telles que les Conventions de Stockholm et de Rotterdam.

4. Démocratie, droits de l'homme, égalité des sexes et participation des jeunes

Assistance technique et parlements efficaces

Les parlements efficaces constituent un élément fondamental de la structure des sociétés démocratiques et un moteur essentiel du développement. L'UIP fournit donc un soutien technique, un renforcement des capacités et des services consultatifs en fonction des demandes formulées. Cette assistance est toujours fondée sur les [Principes communs en matière d'assistance aux parlements](#), élaborés il y a dix ans par un groupe de parlements et de partenaires réunis par l'UIP et actuellement approuvés par 149 parlements nationaux, 11 assemblées parlementaires et 21 organisations partenaires.

En 2024, 39 % des parlements sondés ont déclaré avoir bénéficié d'un renforcement des capacités ou de services consultatifs de l'UIP, et 60 % d'entre eux ont indiqué avoir pris des mesures pour améliorer leur résilience démocratique, comme le soulignent les [Indicateurs pour des parlements démocratiques](#).

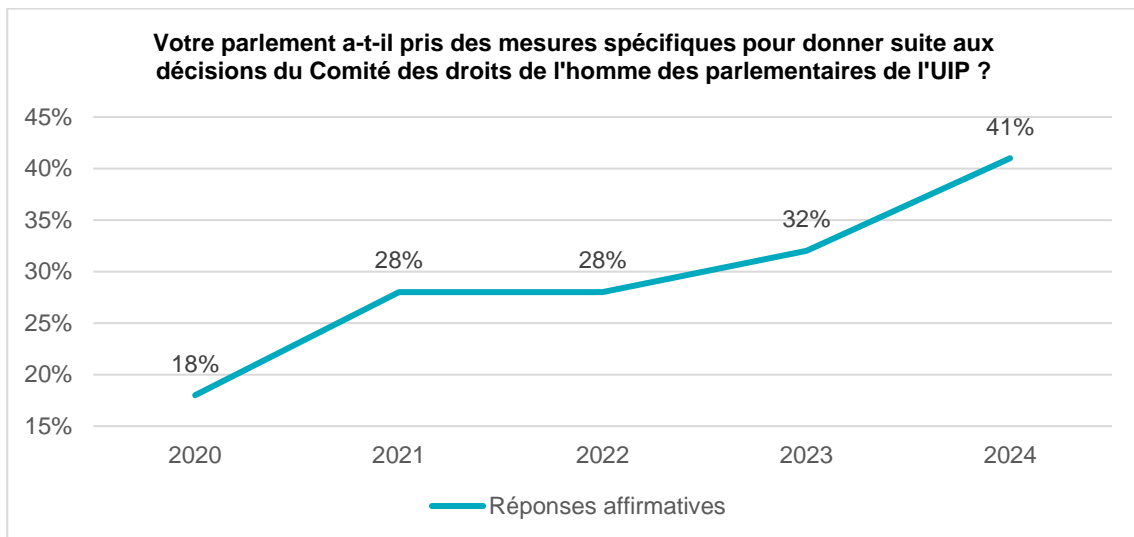


Les actions suivantes méritent d'être citées à titre d'exemples :

- Le Conseil national de transition (CNT) du **Mali** a indiqué que les secrétaires et le personnel parlementaires avaient été formés à la rédaction de rapports avec l'aide de l'UIP. Le CNT a également mené des campagnes pour faire connaître la Constitution du pays de juillet 2023, qui a institué un Sénat, une seconde chambre pour renforcer la vie démocratique et institutionnelle du Mali.
- L'UIP a facilité un programme de formation à l'intention du personnel parlementaire de la **République démocratique populaire lao**, mené par le personnel parlementaire indonésien. Ce programme visait à améliorer la compréhension et l'expertise du Parlement en matière d'organisation d'événements internationaux, notamment la prochaine Assemblée générale de l'AIPA, qui sera accueillie par l'Assemblée nationale de la République démocratique populaire lao en octobre 2024.
- À **Djibouti**, l'UIP a facilité la participation de la Commission des droits de l'homme de l'Assemblée nationale au processus de l'EPU du pays au CDH des Nations Unies. En avril et juin 2023, plusieurs ateliers avec les membres de la Commission ont permis de mieux appréhender le processus de l'EPU et ont été l'occasion pour les parlementaires de participer à la rédaction du rapport national du pays.
- En **Albanie**, le Parlement a utilisé les indicateurs pour des parlements démocratiques comme ressource clé pour formuler son propre cadre normatif. Le Parlement a spécifiquement utilisé les indicateurs décrits dans les cibles 3 (parlement transparent) et 6 (parlement participatif) pour analyser les nombreux éléments qui contribuent aux processus parlementaires transparents et participatifs.

Droits de l'homme des parlementaires

Selon l'enquête de 2024, seuls 41 % des participants ont déclaré avoir pris des mesures spécifiques pour donner suite aux [décisions prises par le Comité des droits de l'homme des parlementaires \(CDH\) de l'UIP](#). Bien que ce taux soit en augmentation depuis 2020, le suivi donné par les parlements et les parlementaires aux décisions du Comité doit pouvoir être amélioré, par exemple avec la présentation de rapports aux premiers ministres et aux présidents, l'organisation de réunions bilatérales et de visites dans les pays concernés, et la mise en place de groupes d'amitié parlementaires.

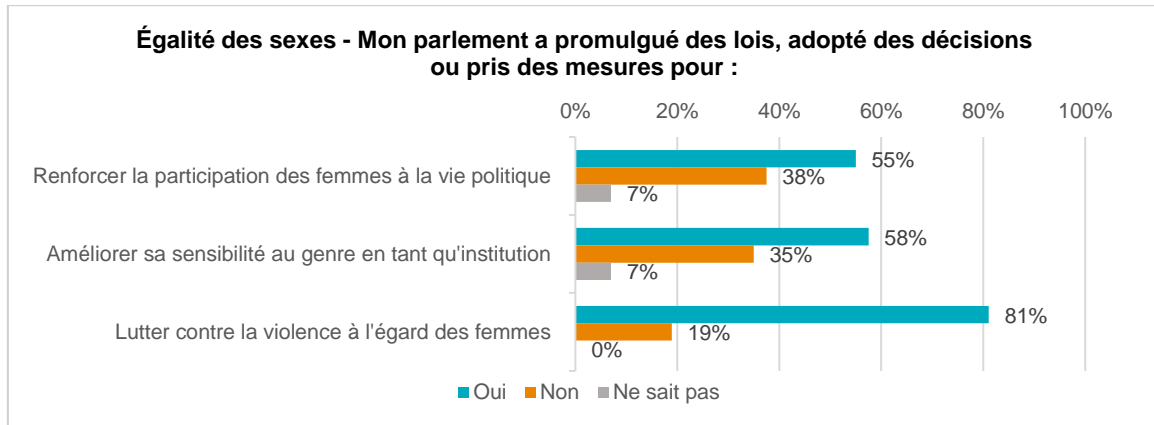


Voici quelques exemples de bonnes pratiques parlementaires concernant la défense des droits de l'homme des parlementaires :

- La délégation de la **Norvège** auprès de l'UIP communique l'ensemble des décisions du Comité des droits de l'homme des parlementaires à la Commission des affaires étrangères du Parlement. Ces décisions sont ensuite utilisées comme informations de base essentielles lors de la préparation de réunions ou de débats impliquant des pays ayant des affaires en cours.
- En **Nouvelle-Zélande**, le Parlement a pris des mesures spécifiques pour défendre les droits de l'homme des parlementaires et donner suite aux décisions spécifiques du Comité des droits de l'homme des parlementaires. Par exemple, le 9 mai 2024, le Parlement a adopté une motion condamnant les violations des droits de l'homme au Myanmar et exhortant la libération des prisonniers détenus arbitrairement.
- Au **Burundi**, l'Assemblée nationale a créé un Comité des droits de l'homme des parlementaires. Si un parlementaire est victime d'une violation des droits de l'homme, le Comité peut enquêter et soumettre un rapport au Bureau de l'Assemblée nationale afin de déterminer une réponse appropriée. Le Comité collabore avec les organismes de défense des droits de l'homme du pays, tels que la Commission nationale indépendante des droits de l'homme et le ministère de la Solidarité nationale, des Affaires sociales, des Droits de la personne humaine et du Genre.
- Le Groupe de l'UIP de la **France** envoie toutes les décisions du Comité des droits de l'homme des parlementaires au Président du Sénat, au Président de la Commission des affaires étrangères et au ministre des Affaires étrangères. Les affaires du Comité sont également soulevées par les canaux diplomatiques du Parlement, qui comprennent des réunions bilatérales, des groupes d'amitié, des auditions de commissions, des débats de politique étrangère et des demandes de renseignements écrites adressées au gouvernement.

Égalité des sexes

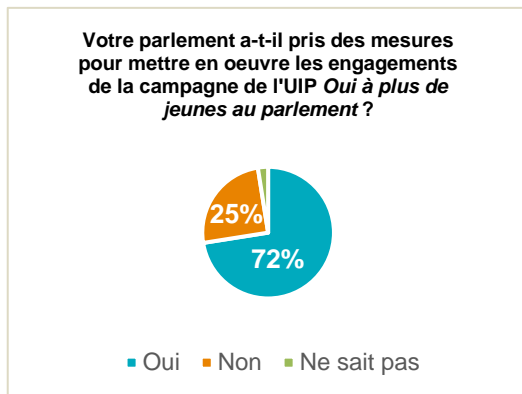
L'enquête de 2024 a montré des résultats favorables dans le domaine de l'égalité des sexes. 55 % des Membres ayant répondu à l'enquête ont déclaré avoir mis en œuvre des mesures visant à renforcer la participation des femmes à la vie politique, et 58 % ont indiqué qu'ils œuvraient à accroître la sensibilisation et la sensibilité au genre au sein du Parlement. En outre, une grande majorité, 81 % des parlements sondés, ont déclaré avoir mis en place des mesures ciblées pour traiter la question de la violence à l'égard des femmes.



À cet égard, plusieurs bonnes pratiques méritent d'être mentionnées :

- En juin 2022, le Parlement de la **République de Moldova** a créé un Forum des femmes, qui fournit un nouveau cadre de coopération et de dialogue intra-institutionnel permettant aux femmes parlementaires de la majorité et de l'opposition de renforcer les droits des femmes dans tout le pays. Le Forum coordonne les efforts de plaidoyer en faveur de l'égalité des sexes, de l'indépendance économique, de l'autonomisation et des politiques familiales par le biais d'initiatives législatives et d'un soutien. En outre, le Parlement actuel compte le plus grand nombre de femmes parlementaires dans l'histoire de la République de Moldova, avec 40 sièges occupés par des femmes.
- En 2023, en **Namibie**, le Parlement a adopté la loi portant modification de la loi sur la violence domestique afin de renforcer les protections contre la violence fondée sur le genre. Le Parlement a également organisé des événements à l'intention des femmes rurales et de leurs partenaires masculins et mis en œuvre des politiques d'action positive afin d'accroître la représentation des femmes aux postes de décision. Les femmes parlementaires ont bénéficié de programmes de renforcement des capacités financés par l'UIP pour améliorer la représentation des femmes.
- En **Fédération de Russie**, le Parlement a créé le Conseil du Forum des femmes eurasiennes afin d'accroître la participation des femmes dans divers secteurs, notamment la politique, l'industrie, l'économie numérique, la philanthropie, le développement régional et la coopération internationale. Le Conseil du Forum des femmes eurasiennes s'attache également à élaborer des programmes de promotion des femmes et des mécanismes efficaces de mobilité sociale pour les femmes.
- En **Indonésie**, en 2023, et en vue des élections législatives, les parlementaires ont bénéficié d'une formation de l'UIP sur la communication de l'importance de la participation des femmes à la politique et au Parlement, axée sur la collaboration avec les médias, les décideurs et le grand public aux niveaux national et local.

Participation des jeunes



Depuis le lancement de la campagne [Oui à plus de jeunes au parlement !](#) en 2021, plus de 1 500 acteurs du changement se sont engagés, dont quelque 700 parlementaires de plus de 160 pays, près de 60 présidents de parlement et 15 chefs d'État ou d'organisation de haut niveau.

L'enquête de 2024 montre que la grande majorité des parlements (72 %) ont pris des mesures pour renforcer la participation des jeunes et mettre en œuvre les [engagements de la campagne](#).

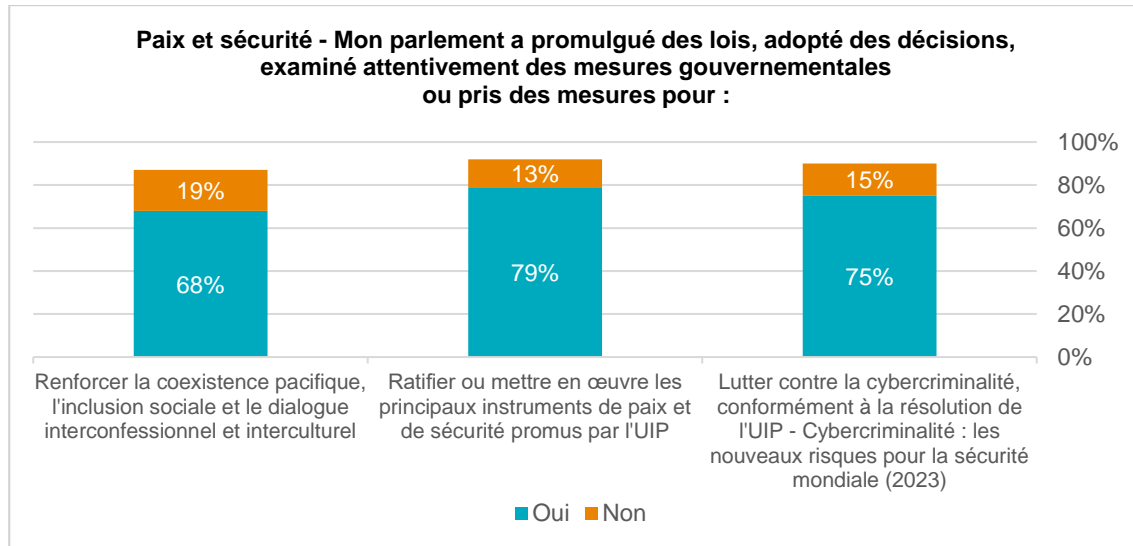
Les bonnes pratiques suivantes méritent d'être soulignées :

- En 2023, le **Mexique** a modifié les Articles 55 et 91 de la Constitution du pays, abaissant l'âge d'éligibilité au Parlement et au Cabinet exécutif à 18 et 25 ans respectivement. Des initiatives telles que le Parlement des jeunes visent également à fournir des plateformes permettant aux jeunes de contribuer aux processus législatifs.
- En **Pologne**, tout au long de l'année 2023, le Sénat a organisé 19 débats de jeunes intitulés *Dialogues du Sénat* en collaboration avec la Chancellerie du Sénat, le Centre d'innovation socio-éducatif et de la formation de Varsovie pour l'innovation éducative et sociale et la formation, et la *Free School Foundation* (Fondation École libre). Ces débats, qui visent à mobiliser des jeunes dans le processus législatif, ont été un succès. Plus de 1 700 lycéens y ont participé.
- En **Zambie**, en septembre 2022, Le Parlement a créé un groupe parlementaire de jeunes après avoir adhéré à la campagne de l'UIP *Oui à plus de jeunes au parlement !* Ce groupe parlementaire a pour objectif d'intégrer les points de vue des jeunes dans les travaux de l'Assemblée nationale, d'offrir aux jeunes parlementaires une plateforme pour aborder les questions qui les concernent directement et d'autonomiser les jeunes dirigeants par le biais d'initiatives de renforcement des capacités, dont certaines ont été soutenues par l'UIP.
- La **République de Corée** dispose d'une Assemblée des enfants composée de jeunes issus des 253 circonscriptions électorales, chacune représentée par un "enfant parlementaire", généralement âgé de 12 ans. Avec le soutien de la Division de la formation législative du Parlement, les jeunes participants identifient les problèmes locaux et nationaux, débattent des solutions et rédigent des propositions législatives. Les meilleures propositions sont débattues lors d'une séance d'une journée à l'Assemblée nationale, où les idées législatives sélectionnées sont examinées et peuvent même influencer les lois en vigueur. Par exemple, l'installation obligatoire de toilettes pour enfants dans les toilettes publiques et la réglementation du temps passé en ligne par les adolescents sont des initiatives qui ont vu le jour à l'Assemblée des enfants et ont été incorporées dans la législation nationale.

5. Paix et sécurité

L'UIP plaide sans détour pour la ratification et la mise en œuvre des instruments internationaux majeurs relatifs à la paix et à la sécurité, tels que le [Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires \(TNP\)](#), la [Convention sur l'interdiction des mines antipersonnel](#), le [Traité sur le commerce des armes \(TCA\)](#), le [Traité d'interdiction complète des essais nucléaires](#) et le [Traité sur l'interdiction des armes nucléaires \(TIAN\)](#). La majorité des parlements sondés ont déclaré avoir pris des mesures pour ratifier ou mettre en œuvre les traités susmentionnés (79 %), ainsi que pour lutter contre la cybercriminalité et renforcer la cybersécurité (75 %), conformément à la [résolution de l'UIP sur la cybercriminalité \(2023\)](#) récemment adoptée par l'UIP (2023).

Aborder les questions d'inclusion et de coexistence est également une composante essentielle du mandat de l'UIP, qui est de promouvoir la paix par le dialogue politique. En 2023, l'UIP a réuni pour la toute première fois des présidents et des parlementaires, des chefs religieux, des représentants de la société civile et d'autres experts à la [Conférence parlementaire sur le dialogue interconfessionnel](#) pour engager des discussions, partager les meilleures pratiques sur les questions clés qui entravent la coexistence à long terme, et explorer les mesures à prendre. À cet égard, et conformément au [Communiqué de Marrakech de l'UIP \(2023\)](#), 68 % des participants ont déclaré avoir pris des mesures pour construire des sociétés plus pacifiques et plus inclusives.

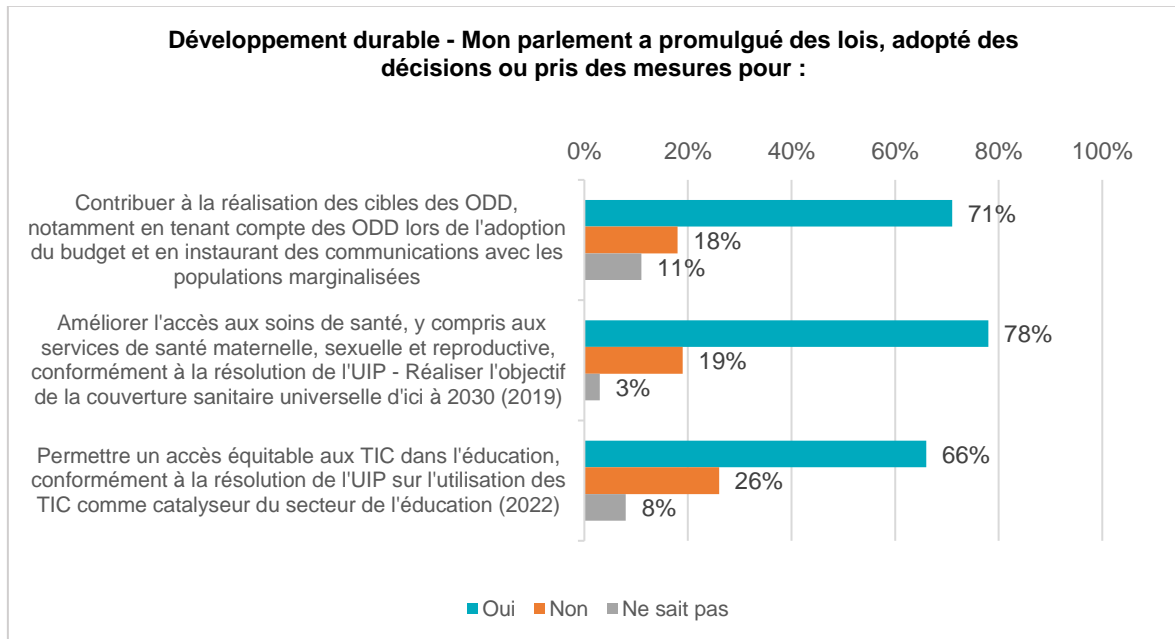


Quelques exemples :

- Au Parlement du **Malawi**, la Commission des médias, de l'information et de la communication et la Commission des affaires juridiques collaborent actuellement avec l'autorité de régulation des télécommunications du pays pour élaborer un projet de loi sur la protection des données. Ces discussions s'inspirent de la récente résolution de l'UIP sur la cybercriminalité, qui invite les parlements à veiller à ce que leur législation sur la cybercriminalité soit à jour et pertinente et à ce que les gouvernements disposent des outils, des ressources et des capacités nécessaires pour prévenir et combattre la cybercriminalité. Aux **Pays-Bas**, le Parlement a fait état d'un renforcement de la capacité du Centre national de cybersécurité (NCSC) à faire face aux menaces et aux incidents liés aux réseaux et aux systèmes d'information.
- Le Parlement des **Philippines** a indiqué avoir ratifié deux des principaux traités de paix et de sécurité promus par l'UIP, le TIAN en 2021 et le TCA en 2022. De même, le Parlement de **Sao Tomé-et-Principe** a souligné qu'il avait ratifié le TCA en 2020, le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires en 2022 et le TIAN en 2024. En **Australie**, le Parlement a indiqué (bien que le pays n'ait pas encore signé le TIAN) avoir créé un groupe d'amitié parlementaire pour réunir et mobiliser les partisans du désarmement nucléaire, et discuter des stratégies à mettre en œuvre pour garantir l'efficacité à long terme du Traité. L'Australie a assisté à la première réunion des parties au TIAN en 2022 et à la deuxième réunion en 2023. Lors de ces deux occasions, la délégation du pays était conduite par un parlementaire.
- Sur la question de la coexistence pacifique, le Parlement de la **Nouvelle-Zélande** a démontré sa capacité à répondre de manière décisive aux menaces internes à la suite de la fusillade de Christchurch. À la suite de cette tragédie, le Parlement a rapidement adopté une interdiction nationale des armes automatiques et des fusils d'assaut, mesure qui a reçu un soutien quasi unanime. La première session parlementaire suivant l'attaque a débuté par une prière en arabe, symbolisant l'unité et le respect de la communauté musulmane, suivie de la prière parlementaire habituelle en maori et en anglais.

6. Développement durable pour tous

L'UIP défend et soutient les parlements dans la mise en œuvre des [objectifs de développement durable \(ODD\)](#), en mettant particulièrement l'accent sur les facteurs socio-économiques contribuant à la marginalisation et à la vulnérabilité. À cet égard, la plupart des parlements sondés dans le cadre de l'enquête de 2024 affirment avoir contribué à la réalisation des cibles des ODD (71 %), notamment en améliorant l'accès à la couverture sanitaire (78 %), conformément à la [Résolution de l'UIP sur la couverture sanitaire universelle \(2019\)](#), et en facilitant l'accès aux TIC (66 %), conformément à la [Résolution de l'UIP sur les TIC et l'éducation \(2022\)](#).



Exemples d'actions parlementaires sur les ODD :

- L'Assemblée nationale du **Nicaragua** indique utiliser un système d'information sur les politiques institutionnelles (SIP-AN) pour suivre systématiquement les contributions législatives au développement durable et l'alignement sur les cibles des ODD. Le Parlement s'est employé à étendre la couverture sanitaire grâce à des mesures telles que la loi n° 1 164, qui a amélioré l'accessibilité aux soins de santé et renforcé les réglementations. Par le biais de la loi annuelle relative au budget général, l'Assemblée nationale a investi des ressources importantes pour développer les infrastructures des soins de santé, notamment de nouveaux hôpitaux et des cliniques mobiles pour les populations mal desservies.
- Au **Pakistan**, le Parlement a fait état de la mise en place d'un Secrétariat des ODD pleinement fonctionnel pour soutenir un Groupe de travail parlementaire sur les ODD. Ce Secrétariat fournit des ressources essentielles, notamment des informations sur les mesures législatives, une expertise technique sur l'état d'avancement des ODD, les meilleures pratiques mondiales et des rapports de recherche pour faciliter la surveillance et promouvoir une hausse des crédits budgétaires alloués aux ODD. Plusieurs textes législatifs portant sur des objectifs spécifiques ont été déposés à l'Assemblée nationale afin d'améliorer les cibles des ODD. Par exemple, la loi sur l'accès aux médias garantit l'interprétation en langue des signes de toutes les émissions publiques, afin d'améliorer l'accès des sourds et malentendants à l'information.
- Le Seimas de **Lituanie** a mené une enquête auprès de ses comités et commissions afin d'évaluer leur contribution aux objectifs des ODD et leur rôle de surveillance des cibles pertinentes. Il a donc fallu créer et distribuer un questionnaire, analyser les résultats, puis les communiquer à l'ensemble des parties concernées. Le Parlement a en outre facilité le dialogue entre les commissions, les représentants des ministères et les instituts de recherche afin de promouvoir la collaboration et d'encourager la participation active à la

mise en œuvre des ODD. Cette stratégie a aidé les parlementaires à mieux comprendre l'interconnexion des ODD et le nécessaire besoin de cohérence des politiques. Des amendements législatifs ont également été suggérés pour s'assurer qu'une note explicative accompagnant chaque nouvelle loi indique l'ODD de l'ONU qu'elle soutient. En outre, le Seimas a approuvé la "Stratégie de progrès de l'État Lituanie 2050", qui intègre les ODD dans les objectifs de développement à long terme du pays.

Conclusion

L'efficacité des résolutions, décisions et autres initiatives de l'UIP dépend dans une large mesure de la manière dont les Parlements membres traduisent les objectifs énoncés en mesures, politiques, programmes ou activités pratiques et efficaces. Cela nécessite l'engagement et la coopération d'un large éventail de parties prenantes, comme le souligne l'approche écosystémique de la Stratégie de l'UIP 2022-2026 (par exemple des gouvernements, de la société civile, du monde universitaire, des médias et d'autres acteurs internationaux tels que les Nations Unies).

Le processus actuel d'examen et de soutien de la mise en œuvre des résultats de l'UIP est constitué de nombreux éléments, tels que les rapports annuels des Membres, le volet spécial sur la redevabilité organisé à l'occasion des débats généraux de l'Assemblée, le travail effectué par les bureaux des commissions permanentes, le renforcement des capacités et les services consultatifs fournis par l'UIP dans le cadre de ses programmes, ainsi que l'utilisation accrue des canaux de communication pour présenter les bonnes pratiques adoptées par les parlements dans le cadre du suivi des décisions de l'UIP (études de cas, publications sur les réseaux sociaux, vidéos, podcasts, etc.).

Conformément à son objectif de renforcement de la redevabilité à tous les niveaux, tel que défini dans sa Stratégie 2022-2026, l'UIP encourage vivement les Parlements membres à s'engager davantage et à renforcer ces mécanismes, notamment entre les Assemblées. En outre, au nom de la solidarité parlementaire, les parlements sont également invités à se prêter mutuellement assistance dans la réalisation de leurs engagements et à faire connaître leurs bonnes pratiques afin de renforcer la collaboration et l'apprentissage entre pairs.

Tous les Parlements membres de l'UIP, les parlementaires et en particulier les titulaires de mandat de l'UIP, sont vivement encouragés à entreprendre les actions suivantes :

- Veiller à ce que les délégations nationales de l'UIP présentent un rapport au Parlement à l'issue des Assemblées. Prendre l'initiative de contribuer au processus d'élaboration du rapport ou d'y apporter une contribution substantielle.
- Transmettre à l'ensemble des parlementaires des exemplaires des résolutions de l'UIP adoptées durant les Assemblées et y faire référence lors des séances pertinentes.
- Faire en sorte que le gouvernement, les institutions et les organismes publics concernés, ainsi que tous les autres acteurs intéressés, reçoivent des exemplaires des résolutions de l'UIP, et les inviter à prendre le cas échéant les mesures nécessaires.
- Poser des questions au gouvernement sur les sujets abordés et les résolutions adoptées aux Assemblées de l'UIP.
- Faciliter les débats en plénière ou en commission sur les sujets abordés aux Assemblées de l'UIP, en s'appuyant sur les résolutions pertinentes de l'UIP.
- Citer les résolutions et les décisions de l'UIP dans les activités de communication, notamment les conférences de presse, les messages sur les réseaux sociaux et les interviews.
- Envoyer des exemplaires des résolutions de l'UIP et des liens web pertinents aux organes concernés du parlement afin que celles-ci puissent être traduites, le cas échéant, et diffusées sur le site web du parlement.

- Utiliser les pouvoirs parlementaires appropriés, tels que les fonctions législative, budgétaire et de contrôle, pour veiller à ce que les recommandations de l'UIP soient réellement appliquées.
- Exploiter les publications de l'UIP comportant des listes de contrôle à l'intention des parlementaires avec des exemples concrets du type de suite à donner aux recommandations de l'UIP.
- S'associer systématiquement à l'exercice annuel de Rapports des Membres sur les activités liées à l'UIP et soumettre des rapports volontaires sur les travaux entrepris dans le cadre du suivi des décisions de l'UIP.

Calendrier de soumission des rapports

Les Parlements membres suivants devraient présenter un rapport en 2025 et 2026 et seront sondés dans le cadre des rapports de 2025 et 2026 :

2025

Groupe africain

Afrique du Sud, Ouganda, République-Unie de Tanzanie, Sénégal, Seychelles, Sierra Leone, Somalie, Soudan du Sud, Togo, Zambie, Zimbabwe

Groupe arabe

Émirats arabes unis, République arabe syrienne, Tunisie

Groupe Asie-Pacifique

République de Corée, Samoa, Singapour, Sri Lanka, Thaïlande, Timor-Leste, Tonga, Tuvalu, Viet Nam

Groupe Eurasie

Ouzbékistan, Tadjikistan, Turkménistan

Groupe de l'Amérique latine et des Caraïbes

Argentine, Chili, Suriname, Trinité-et-Tobago, Uruguay

Groupe des Douze Plus

Canada, Espagne, Macédoine du Nord, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, Türkiye, Ukraine

2026

Groupe africain

Algérie, Angola, Bénin, Botswana, Burkina Faso, Cabo Verde, Cameroun, Comores, Côte d'Ivoire, République démocratique du Congo, Tchad

Groupe arabe

Bahreïn, Égypte, Iraq, Jordanie

Groupe Asie-Pacifique

Australie, Bhoutan, Cambodge, Chine, République populaire démocratique de Corée

Groupe Eurasie

Arménie, Azerbaïdjan, Bélarus

Groupe de l'Amérique latine et des Caraïbes

Bahamas, Bolivie (État plurinational de), Brésil, Colombie, Costa Rica, Cuba

Groupe des Douze Plus

Albanie, Andorre, Autriche, Belgique, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Estonie, France, Tchéquie

Exemples de mesures prises par les Membres de l'UIP pour donner suite aux Assemblées, décisions et autres initiatives de l'UIP

Pays	Exemples de mesures prises dans le cadre du suivi des Assemblées, des décisions et autres initiatives de l'UIP
Australie	<ul style="list-style-type: none"> • Après chaque Assemblée de l'UIP, la délégation australienne présente un rapport aux deux chambres du Parlement. Ce rapport comprend les déclarations et les décisions adoptées par l'Assemblée ainsi qu'une mise à jour des questions traitées par le Conseil directeur, les commissions permanentes et tous les autres organes de l'UIP. Les membres de la délégation profitent également de la présentation du rapport pour évoquer les travaux de l'UIP. Publié sur le site web du Parlement, le rapport est rendu accessible à l'ensemble des membres du Parlement et au grand public. • Le Parlement a adopté un Projet de loi sur les changements climatiques en septembre 2022, avec pour objectif d'atteindre zéro émission nette d'ici 2050 et de réduire les émissions de 43 % par rapport aux niveaux de 2005 à l'horizon 2030. En outre, un accord historique signé en mai 2024 avec Tuvalu offre à la population de l'île l'asile climatique. Le Parlement a pris des mesures pour réduire son empreinte carbone, telles que l'installation de panneaux solaires, l'amélioration de l'efficacité rationnelle de l'eau de cuisine et l'interdiction du plastique à usage unique au Parlement. • S'agissant des instruments de paix et de sécurité promus par l'UIP, bien que l'Australie ne soit pas signataire du Traité sur l'interdiction des armes nucléaires (TIAN), le Parlement dispose d'un groupe d'amitié consacré au TIAN. Ce groupe permet aux parlementaires de se réunir et d'échanger avec les partisans du désarmement et de la non-prolifération nucléaires, notamment en ce qui concerne le Traité sur l'interdiction des armes nucléaires, et de discuter des stratégies à mettre en œuvre pour garantir l'efficacité à long terme du Traité. Le Parlement australien mène également des discussions approfondies sur la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent, adopte régulièrement des lois sur ces questions et a ratifié la plupart des traités internationaux sur la paix et la sécurité promus par l'UIP. • En ce qui concerne l'ODD 16 et conformément à la Déclaration de Luanda de l'UIP, la Commission nationale de lutte contre la corruption a débuté ses activités en juillet 2023 pour répondre à l'ODD 16, qui vise à mettre en place des institutions efficaces, responsables et transparentes. La Commission nationale anti-corruption (CONAC) est une organisation autonome qui étudie et documente les actes de corruption au sein du secteur public. La CONAC peut enquêter sur l'ensemble des représentants de l'État, notamment les ministres, les membres du Parlement, les membres du personnel ainsi que les personnes exerçant des fonctions officielles. Ce système est intentionnellement conçu pour être autonome par rapport au gouvernement, afin de montrer aux citoyens australiens qu'ils peuvent avoir confiance en leurs institutions.

Pays	Exemples de mesures prises dans le cadre du suivi des Assemblées, des décisions et autres initiatives de l'UIP
Allemagne	<ul style="list-style-type: none"> • Après chaque Assemblée de l'UIP, le Bundestag allemand reçoit des rapports écrits détaillant les résultats de la réunion, qui sont publiés en ligne et envoyés aux commissions compétentes pour examen. Les résultats de l'Assemblée sont par ailleurs systématiquement communiqués au ministère des Affaires étrangères. • Outre le Traité sur l'interdiction des armes nucléaires, le Bundestag allemand a approuvé la plupart des accords internationaux sur la paix et la sécurité promus par l'UIP. La Commission des affaires intérieures et communautaires du Bundestag allemand organise fréquemment des auditions d'experts et de témoins sur le terrorisme et l'extrémisme violent. L'objectif de ces auditions est de recueillir des informations complètes et pertinentes afin de trouver un équilibre entre la sécurité intérieure des collectivités et les droits civils des individus.
Libye	<ul style="list-style-type: none"> • Le Parlement libyen interagit fréquemment avec divers organismes des Nations Unies sur des thèmes variés. Par exemple, après le passage du cyclone Daniel en 2023, des réunions ont été organisées avec le HCR, le représentant de la Mission d'appui des Nations Unies en Libye et le Bureau de coordination des affaires humanitaires (OCHA). En outre, la Chambre des représentants se réunit régulièrement avec le noyau central des agences de l'ONU pour évaluer les opérations et chercher des solutions aux problèmes du pays. Les membres du Parlement sont également intégrés dans les délégations nationales représentant la Libye aux Nations Unies. • Le Parlement libyen examine actuellement en vue de son adoption une nouvelle législation visant à lutter contre la violence à l'égard des femmes dans le cadre des efforts déployés en faveur de l'égalité des sexes. Diverses mesures ont été mises en œuvre pour donner suite aux décisions prises par le Comité des droits de l'homme des parlementaires de l'UIP, notamment la tenue de discussions et de réunions. • Le Parlement libyen a organisé de nombreuses conférences sur la paix et la sécurité, mettant l'accent sur la prévention des conflits afin d'en identifier et d'en traiter les causes sous-jacentes. La promulgation de la loi n° 5 de 2022 sur la cybercriminalité et du décret n° 150 de 2024, qui régleme les pratiques en matière de cybersécurité, était notamment conforme à la résolution sur la cybercriminalité adoptée lors de la 146^e Assemblée de l'UIP. • S'agissant des ODD, la Libye a créé en 2023 le Comité de reconstruction et de stabilisation pour promouvoir le développement durable. Ce Comité a été suivi par la création du Fonds libyen de développement et de reconstruction en 2024. Le Parlement a en outre adopté plusieurs recommandations visant à garantir un accès équitable aux technologies de l'information et de la communication, conformément à la résolution de l'UIP intitulée <i>Généraliser la numérisation et l'économie circulaire pour réaliser les ODD, et notamment la consommation et la production responsables</i>, adoptée en 2021. Un Comité national a été créé pour mener à bien la mise en œuvre des ODD.

Pays	Exemples de mesures prises dans le cadre du suivi des Assemblées, des décisions et autres initiatives de l'UIP
Liechtenstein	<ul style="list-style-type: none"> • En plus d'être publiées sur l'intranet du Parlement, toutes les déclarations et résolutions de l'UIP sont directement envoyées à l'ensemble des parlementaires. Des discussions de suivi sont menées au sein de la commission de l'UIP ainsi qu'en séance plénière. Un débat annuel est organisé pour discuter de l'implication et du travail du Liechtenstein au sein de l'UIP. • Plusieurs membres du Parlement du Liechtenstein soutiennent activement l'initiative <i>Vielfalt in der Politik</i> (Diversité en politique), qui vise à promouvoir l'égalité des sexes en augmentant la participation des femmes au vote. Le Parlement du Liechtenstein a organisé sa 8^e Session des jeunes fin 2023 en vue de promouvoir l'inclusion des jeunes en leur offrant une plateforme pour exprimer leurs opinions et influencer sur la prise de décision politique. De nombreux membres du Parlement ont participé à cette édition 2023, qui a porté sur "l'énergie et les sorties nocturnes". • Conformément à l'accent mis par l'UIP sur la paix et la sécurité, le Parlement a promulgué une loi sur la cybersécurité en mai 2023. Celle-ci vise à renforcer la protection des réseaux et des systèmes d'information utilisés par les opérateurs de services vitaux dans des secteurs tels que l'énergie, les transports, les banques, les infrastructures des marchés financiers, les soins de santé, la fourniture et la distribution d'eau potable, ainsi que les infrastructures numériques et les fournisseurs de services numériques. • Le Parlement estime que l'atteinte des ODD est cruciale pour préserver une nation et une planète vivables pour les générations futures. C'est pourquoi ses membres soutiennent résolument l'intégration systématique d'une analyse des ODD dans les nouveaux textes législatifs et traités internationaux. Par conséquent, les ODD font désormais partie intégrante de tous les rapports de consultation et des projets de loi gouvernementaux présentés au Parlement.
Lituanie	<ul style="list-style-type: none"> • Le Seimas a mené une enquête auprès de ses comités et commissions afin d'évaluer leur contribution aux objectifs de développement durable et leur rôle de surveillance des cibles pertinentes. Il a donc fallu créer et distribuer un questionnaire, examiner soigneusement et condenser les résultats, puis les communiquer à l'ensemble des parties concernées. Le Parlement a en outre facilité un dialogue productif entre les comités et les commissions, les représentants des ministères et les instituts de recherche afin de promouvoir la coopération, d'encourager une participation active à la mise en œuvre des ODD et d'évaluer la structure juridique nationale. Cette stratégie globale a aidé les parlementaires à comprendre l'interconnexion des ODD et le nécessaire besoin de cohérence des politiques. Des amendements législatifs ont également été suggérés pour s'assurer qu'une note explicative accompagnant chaque nouvelle loi indique l'ODD spécifique que la loi peut soutenir. Le Seimas a approuvé la Stratégie de progrès de l'État "Lituanie 2050", qui décrit l'orientation future de la nation et intègre les ODD dans les objectifs de développement généraux du pays. Le Gouvernement est chargé de coordonner la mise en œuvre de ces objectifs et de finaliser le développement d'un nouveau cadre de gouvernance stratégique.

Pays	Exemples de mesures prises dans le cadre du suivi des Assemblées, des décisions et autres initiatives de l'UIP
	<ul style="list-style-type: none"> En ce qui concerne les changements climatiques, le Seimas a révisé sa loi sur l'énergie produite à partir de sources renouvelables afin d'augmenter de 50 % à 70 % la proportion d'énergie renouvelable pour atteindre une production d'électricité 100 % renouvelable dans le pays à l'horizon 2030. La loi sur la taxe pollution vise à recycler tous les déchets plastiques du pays d'ici au 1^{er} janvier 2025. En outre, la loi sur le bien-être et la protection des animaux introduira des changements interdisant les élevages d'animaux à fourrure d'ici 2027. Une période de transition débutera en 2024 afin d'indemniser les parties concernées.
Luxembourg	<ul style="list-style-type: none"> Le Parlement cherche à lutter contre les changements climatiques en mettant en œuvre un large éventail de mesures législatives et réglementaires. La loi sur le climat, promulguée le 15 décembre 2020, fixe l'objectif de parvenir à la neutralité climatique à l'horizon 2050. Cet objectif sera atteint en réduisant les émissions de gaz à effet de serre de 55 % d'ici 2030, par rapport aux niveaux enregistrés en 2005. La législation a fait l'objet de plusieurs amendements, le plus récent datant de 2024, qui visait à renforcer ses dispositions. Par ailleurs, le projet de loi 8350, en cours d'examen, vise à étendre et à renforcer le "Klimabonus" pour soutenir la transition écologique, énergétique et sociale. Le Parlement est actuellement engagé dans des débats très animés sur le Plan national intégré en matière d'énergie et de climat (PNEC) pour 2021-2030, qui fixe les objectifs nationaux en matière de climat. Le Parlement a mis en place un système de compensation climatique pour les vols afin de devenir plus écologique en tant qu'institution, en partenariat avec l'Agence luxembourgeoise de coopération au développement. Les missions parlementaires donnent la priorité aux modes de transport durables, le covoiturage est encouragé et les procédures ont été numérisées, intégrant des fichiers numériques et des signatures de lettres électroniques. La consommation d'énergie a été considérablement réduite en modifiant les réglages de température dans tous les bâtiments, en réduisant le chauffage en hiver et en remplaçant les ampoules vétustes par des ampoules LED modernes et économes en énergie.
Madagascar	<ul style="list-style-type: none"> Madagascar a ratifié la Convention de Malabo sur la cybersécurité et la protection des données personnelles en 2024, conformément à la résolution sur la cybercriminalité adoptée lors de la 146^e Assemblée de l'UIP. Cette ratification a permis l'entrée en vigueur de la Convention qui nécessitait au moins 15 ratifications. Cette Convention vise à renforcer et à uniformiser les lois des pays de l'Union africaine concernant les technologies de l'information et de la communication, tout en défendant les libertés fondamentales et les droits de l'homme.
Malawi	<ul style="list-style-type: none"> Le Parlement a activement mis en œuvre les résolutions et les déclarations adoptées lors des Assemblées de l'UIP 2023. Conformément à la résolution sur la cybercriminalité adoptée lors de la 146^e Assemblée de l'UIP, plusieurs commissions parlementaires élaborent actuellement un projet de loi sur la protection des données. En outre, les

Pays	Exemples de mesures prises dans le cadre du suivi des Assemblées, des décisions et autres initiatives de l'UIP
	<p>Commissions des relations internationales et des ressources naturelles et des changements climatiques ont collaboré avec le ministère des Ressources naturelles et des Changements climatiques pour superviser les progrès réalisés dans la mise en œuvre des accords et des déclarations connexes relatifs à la gestion et au financement des changements climatiques. Le Caucus parlementaire pour la conservation participe activement à une initiative annuelle de plantation d'arbres.</p> <ul style="list-style-type: none"> • En ce qui concerne l'égalité des sexes, le Parlement du Malawi envoie chaque année une délégation pour participer aux conférences des Nations Unies, notamment à la Commission de la condition de la femme (CCF). Par ailleurs, en collaboration avec l'UIP et le Forum parlementaire de la CDAA, le Parlement a mis en œuvre des initiatives axées sur les femmes, les enfants et les questions de santé. Ces projets sont menés par la Commission parlementaire de la santé et comprennent de nombreux ateliers visant à améliorer les soins de santé pour les femmes et les enfants. Le Parlement défend un financement adéquat des soins de santé et s'est efforcé d'améliorer l'accessibilité des établissements et ressources de santé pour les femmes et les enfants. Le Parlement a adopté plusieurs projets de loi concernant la santé maternelle et reproductive. Il s'agit notamment de lois sur la prévention et la gestion du VIH, sur les droits sexuels et génésiques et sur la prévention du mariage des enfants.
Mali	<ul style="list-style-type: none"> • Au Mali, les secrétaires et collaborateurs parlementaires ont été formés à la rédaction de rapports avec l'aide de l'UIP. Le CNT a également mené des campagnes pour faire connaître la Constitution de juillet 2023, qui a institué un Sénat, une seconde chambre pour renforcer la vie démocratique et institutionnelle du Mali.
Malte	<ul style="list-style-type: none"> • En janvier 2021, le Parlement maltais a approuvé des réformes de la Constitution et de la loi électorale visant à améliorer la représentation des femmes. Dans le cadre de ces réformes, le nombre de parlementaires doit augmenter de 12 si moins de 40 % des parlementaires élus lors d'une élection législative donnée appartiennent au "sexe sous-représenté", tel que défini dans la loi. Grâce à cette disposition, après les élections de 2022, le nombre de femmes parlementaires à Malte est passé de 10 à 22. Ces mesures resteront en vigueur pendant 20 ans à compter de la date de leur entrée en vigueur, à moins qu'elles ne soient révoquées ou remises en vigueur par une loi du Parlement, conformément aux dispositions de la Constitution maltaise. • S'agissant des ODD, la loi sur le développement durable a été promulguée en 2012, puis modifiée en 2019. L'objectif de cette loi est d'intégrer le développement durable dans les activités du gouvernement, de sensibiliser aux enjeux du développement durable et d'encourager l'adoption de pratiques durables dans l'ensemble de la société. Elle vise en outre à renforcer la participation de la société civile et de l'ensemble des acteurs sociaux à l'intégration du développement durable. La loi établit par ailleurs un mécanisme d'harmonisation entre les différents organes de l'État. Elle désigne les secrétaires permanents de chaque ministère en tant que coordinateurs du développement durable et requiert également la mise en place d'un point focal pour le développement durable

Pays	Exemples de mesures prises dans le cadre du suivi des Assemblées, des décisions et autres initiatives de l'UIP
	<p>dans chaque ministère, agence ou entité du gouvernement. La loi crée également d'autres entités, telles que le gardien des générations futures et le réseau de développement durable, afin de favoriser le partage de points de vue et les discussions nationales, et de superviser la mise en œuvre du développement durable à Malte.</p>
<p>Mexique</p>	<ul style="list-style-type: none"> • La délégation mexicaine aux Assemblées de l'UIP présentera régulièrement au Parlement les résultats des réunions et des débats. D'importantes réformes juridiques ont été adoptées conformément aux résultats des 146^e et 147^e Assemblées de l'UIP, notamment en ce qui concerne les droits de l'enfant. Par exemple, les trois organes du gouvernement sont désormais tenus de créer un organisme chargé de prévenir les violences sexuelles et autres formes de violence à l'encontre des enfants et des adolescents, de prendre en charge les victimes et d'orienter les affaires dans le cadre de dispositions légales élargies. Dans le cadre de cette réforme, les agresseurs peuvent désormais être suspendus de toute fonction publique pendant 10 ans. Une deuxième réforme garantit que les autorités continuent d'aider les mineurs en cas d'urgence et de catastrophe naturelle et que les centres d'assistance sociale restent ouverts pendant les crises. La loi sur les droits des enfants et des adolescents a également été améliorée, et les dispositions contre la traite des enfants ont été renforcées, notamment les mesures visant à protéger et à rétablir les droits des victimes de ces crimes. • Le Parlement mexicain coopère activement avec les Nations Unies et a organisé des auditions avec le Représentant permanent du pays auprès des Nations Unies et le Coordonnateur résident de l'ONU. Parmi les questions traitées figuraient la sécurité mondiale et les conflits, le développement durable, le développement urbain et les initiatives de reprise après la pandémie. Les parlementaires mexicains participent activement à l'Examen périodique universel du Conseil des droits de l'homme, à la Conférence des Parties à la CCNUCC, aux Auditions parlementaires de l'ONU, aux cérémonies marquant les événements importants des Nations Unies et à des initiatives telles que le Prix "Transformer le Mexique dans une perspective locale" en collaboration avec le Bureau du PNUD au Mexique. • Le Parlement mexicain a également progressé dans les domaines d'action de l'UIP que sont la démocratie, les droits de l'homme, l'égalité des sexes et la participation des jeunes. Par exemple, des réformes de la loi générale sur l'égalité entre les femmes et les hommes ont été adoptées afin de parvenir à une représentation équilibrée dans les fonctions publiques et électives. En 2023, les Articles 55 et 91 de la Constitution mexicaine ont été modifiés, abaissant l'âge d'éligibilité au Parlement et au Cabinet exécutif à 18 et 25 ans respectivement. Des initiatives telles que le Parlement des jeunes visent également à fournir des plateformes permettant aux jeunes de contribuer aux processus législatifs, favorisant ainsi une démocratie plus inclusive et participative au Mexique. • En ce qui concerne la paix et la sécurité, le Parlement mexicain s'est engagé à renforcer la sécurité nationale et à répondre activement aux nouvelles menaces par des mesures législatives et des initiatives concertées. De récents amendements à la loi sur les établissements de crédit ont renforcé les efforts de lutte contre le terrorisme. En

Pays	Exemples de mesures prises dans le cadre du suivi des Assemblées, des décisions et autres initiatives de l'UIP
	<p>outre, le Pacte national pour la cybersécurité des enfants et des adolescents, que les législateurs et les leaders technologiques ont approuvé, vise à prévenir la cybercriminalité et à éduquer les jeunes vulnérables sur le sujet. La création de l'Alliance nationale pour l'intelligence artificielle élargit les discussions sur la cybersécurité et la gestion des risques en encourageant la collaboration entre le monde universitaire, la société civile et les secteurs public et privé.</p>
<p>Monaco</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Conformément aux recommandations du Comité des droits de l'enfant des Nations Unies, le Gouvernement monégasque a renforcé son plan de lutte contre le harcèlement scolaire, avec une participation importante du Conseil national. Le Conseil a préconisé la constitution de ressources dédiées, ce qui a permis de créer un site web spécialisé et un service d'assistance téléphonique pour venir en aide aux victimes et traiter les cas de harcèlement. Le Conseil national a également encouragé activement l'égalité des sexes et la participation des jeunes. Il a notamment adopté une loi visant à indemniser les victimes de violences domestiques et sexuelles, ce qui constitue une étape essentielle pour soutenir les survivants et leur rendre justice. En outre, en 2021, le Conseil national a créé le Conseil national des jeunes, un organe visant à favoriser une plus grande participation des jeunes à la vie politique et sociale de Monaco. • Dans le domaine de la paix et de la sécurité, le Conseil National de Monaco a mis en place en 2022 d'importants instruments juridiques pour faciliter l'application de la Convention de Varsovie de 2005 relative au blanchiment, au dépistage, à la saisie et à la confiscation des produits du crime et au financement du terrorisme. En outre, le Conseil national travaille actuellement sur un projet juridique axé sur la protection des données personnelles. Cet effort continu vise à améliorer la cybersécurité et à protéger la vie privée des individus à l'ère numérique, renforçant ainsi le cadre juridique de Monaco pour répondre aux nouveaux défis mondiaux.
<p>Monténégro</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Conformément au règlement intérieur du Parlement du Monténégro, le chef de la délégation à l'UIP doit présenter un rapport détaillé sur les discussions tenues à l'UIP. Ce rapport est présenté à la Commission parlementaire des relations internationales. Le rapport comprend, à titre de complément, les documents pertinents adoptés lors des Assemblées de l'UIP, qui sont ensuite présentés aux membres de la Commission. En outre, dans le cadre de la pratique parlementaire établie, les membres de la délégation de l'UIP partagent des informations pertinentes sur leur participation aux Assemblées de l'UIP et sur les décisions prises au cours de ces réunions. Ces informations sont partagées lors des réunions des commissions ou des débats en séance plénière, ce qui garantit que le Parlement dans son ensemble est informé des résultats de l'UIP et y participe. • Concernant la participation du Parlement au niveau multilatéral et son interaction avec le système des Nations Unies, l'institution législative a établi une pratique solide consistant à organiser des réunions d'information régulières avec le Représentant permanent du pays auprès des Nations Unies et les représentants de l'ONU dans

Pays	Exemples de mesures prises dans le cadre du suivi des Assemblées, des décisions et autres initiatives de l'UIP
	<p>le pays. Ces réunions d'information permettent de s'assurer que les priorités nationales s'alignent sur les débats mondiaux et que les parlementaires sont pleinement informés et prêts à s'engager sur des questions clés. En outre, pour répondre à la recommandation de l'UIP de renforcer le rôle du Parlement dans le processus de l'Examen périodique universel (EPU), le Parlement a pour la première fois participé à la présentation du Rapport national sur la situation des droits de l'homme au Monténégro (2018-2022) au Groupe de travail du Conseil des droits de l'homme de l'ONU à Genève en mai 2023. Le Parlement a apporté sa contribution en demandant à plusieurs de ses commissions de fournir des données et des informations sur les efforts déployés pour mettre en œuvre les recommandations du cycle précédent de l'EPU.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le Parlement a mis en œuvre plusieurs initiatives pour améliorer sa durabilité environnementale et réduire les émissions carbone. Les principales mesures comprennent notamment l'adoption d'un système d'e-Parlement, qui numérise le processus législatif et réduit l'utilisation du papier. Le bâtiment central du Parlement a fait l'objet d'une rénovation axée sur la durabilité en 2022, avec des technologies moins énergivores, une meilleure isolation et des systèmes d'éclairage et de chauffage/ventilation/climatisation optimisés, ce qui a permis de réduire considérablement la consommation d'énergie. Une centrale solaire dotée de 248 panneaux a en outre été installée sur le toit et devrait couvrir plus de 45 % des besoins annuels en électricité du Parlement. Le Parlement a par ailleurs installé des bornes de recharge électrique et s'oriente vers la voiture électrique afin de réduire davantage son empreinte carbone. • En ce qui concerne l'égalité des sexes et la participation des femmes à la vie politique, les principales mesures législatives du Monténégro comprennent la loi de 2019 sur le financement des partis politiques, qui prévoit le financement des organisations de femmes au sein des partis politiques. Les femmes occupent aujourd'hui 27,2 % des sièges parlementaires et le règlement intérieur de 2020 exige qu'au moins un Vice-président du Parlement soit issu du sexe le moins représenté. Pour renforcer la sensibilité au genre, le Parlement effectue des analyses des lois en fonction du genre et organise un événement annuel du Parlement des femmes le 8 mars. En 2022, des directives ont été établies pour prévenir la discrimination et le harcèlement sur le lieu de travail, et dispenser une formation soucieuse d'équité entre les sexes aux employés. Par ailleurs, en décembre 2023, des amendements au Code pénal ont été adoptés pour renforcer les protections contre les violences familiales et sexistes, en instaurant des peines plus lourdes pour des délits tels que les violences familiales, les mutilations génitales féminines et le harcèlement sexuel.
Mozambique	<ul style="list-style-type: none"> • L'Assemblée de la République travaille activement à la dématérialisation des processus administratifs et législatifs afin d'atteindre son objectif de devenir un parlement "zéro papier". La stratégie de transformation numérique du Parlement est guidée par des cadres internes tels que le plan stratégique du Parlement, le plan stratégique pour les technologies de l'information et de la communication et la législation nationale applicable. Diverses mesures sont en cours d'adoption. Celles-ci comprennent la mise en œuvre de systèmes permettant de traiter les

Pays	Exemples de mesures prises dans le cadre du suivi des Assemblées, des décisions et autres initiatives de l'UIP
	<p>documents législatifs et administratifs sur Internet, l'introduction de tablettes dans la salle plénière, l'amélioration des points d'accès au réseau sans fil, et la formation de partenariats aux niveaux national et international pour soutenir ces initiatives.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le Parlement a pour but de promouvoir l'égalité des sexes et de réduire les inégalités sociales. Par exemple, outre l'établissement d'un plan d'action national pour la promotion de la femme en 2018, l'Assemblée nationale a promulgué des lois contre la violence domestique et le mariage précoce, ainsi qu'une loi sur la succession. Le Mozambique a signé la Convention des Nations Unies sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDEF), le Programme d'action de Beijing et les déclarations sur l'égalité des sexes et la promotion du statut des femmes. • Le potentiel de transformation des technologies de l'information et de la communication (TIC) dans l'éducation est devenu une priorité absolue pour les instances décisionnelles du Mozambique, notamment le Parlement. Pendant la pandémie de COVID-19, le Mozambique a veillé à ce que l'apprentissage se poursuive en dépit des perturbations, notamment en favorisant les cours en ligne par l'intermédiaire de la télévision mozambicaine et en élaborant du matériel pédagogique à l'intention des étudiants. Divers équipements informatiques, notamment des ordinateurs, ont été distribués aux établissements secondaires, professionnels et universitaires. L'allocation de ressources a été essentielle pour permettre aux écoles de s'adapter au nouvel environnement d'apprentissage.
Namibie	<ul style="list-style-type: none"> • Le Parlement namibien collabore activement avec l'ONU. Le Président de l'Assemblée générale des Nations Unies s'est notamment adressé à une session conjointe des deux chambres du Parlement namibien le 19 juin 2024. Le Coordonnateur résident de l'ONU rencontre régulièrement le Président de l'Assemblée nationale et le Président du Conseil national pour discuter d'initiatives conjointes, telles que le Parlement des enfants. • Le Parlement a mis en œuvre une stratégie d'e-Parlement afin de réduire l'utilisation du papier et l'impact sur l'environnement. Au niveau national, la loi sur la gestion de l'environnement continue de guider la durabilité des ressources naturelles, établit le Conseil consultatif du développement durable et réglemente les activités ayant un impact significatif sur l'environnement. Le Parlement a récemment soutenu des initiatives de plantation d'arbres afin de promouvoir l'action climatique dans différentes régions. • S'agissant de l'égalité des sexes, le Parlement a adopté la loi de 2023 portant modification de la loi sur la violence domestique afin de renforcer les protections contre la violence fondée sur le genre. Il a également organisé des événements pour inclure les femmes rurales et leurs partenaires masculins, et a mis en œuvre des politiques d'action positive pour renforcer la participation des femmes à la prise de décisions. Les femmes parlementaires ont par ailleurs bénéficié de programmes de renforcement des capacités financés par l'UIP pour améliorer la représentation des femmes. En ce qui concerne la représentation démocratique, les parlementaires namubiens

Pays	Exemples de mesures prises dans le cadre du suivi des Assemblées, des décisions et autres initiatives de l'UIP
	<p>jouissent de l'immunité pour les déclarations qu'ils font au Parlement, comme le stipule la loi de 1996 sur les privilèges et immunités du Parlement. Les membres de l'opposition président toujours la Commission permanente des comptes publics et de l'économie dans les deux chambres afin de promouvoir la transparence.</p>
Népal	<ul style="list-style-type: none"> Le Secrétariat du Parlement du Népal a conclu un accord avec le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) pour participer au Projet de soutien parlementaire. Cette initiative vise à améliorer l'efficacité des fonctions parlementaires, notamment dans le cadre de la mise en œuvre de la nouvelle Constitution et l'institutionnalisation du fédéralisme au Népal. Outre ce partenariat, les parlementaires népalais ont participé activement à divers événements de l'ONU, en prenant part notamment à des réunions de haut niveau telles que le Forum politique de haut niveau sur le développement durable.
Pays-Bas	<ul style="list-style-type: none"> En ce qui concerne la cybersécurité, les Pays-Bas ont renforcé la capacité du Centre national de cybersécurité (NCSC) à faire face aux menaces et aux incidents liés aux réseaux et aux systèmes d'information. Il s'agit notamment d'émettre des alertes lorsque le NCSC découvre une vulnérabilité dans un logiciel utilisé par des organisations privées. Le Parlement néerlandais a approuvé le budget 2024 en faveur du commerce extérieur et de la coopération au développement, qui inclut le soutien international à la réalisation des ODD et place le pays au cinquième rang des pays de l'UE qui dépensent le plus pour la coopération au développement.
Nouvelle-Zélande	<ul style="list-style-type: none"> Le Parlement a adopté en 2019 la loi portant amendement de la loi sur la riposte aux changements climatiques (zéro carbone) (<i>Climate Change Response (Zero Carbon) Amendment Act</i>), qui établit un cadre solide pour élaborer et mettre en œuvre des politiques claires et stables en matière de changements climatiques. Dans ce cadre, la Commission sur les changements climatiques rend compte directement au ministre, qui doit présenter ses rapports au Parlement. Le ministre doit en outre soumettre au Parlement des budgets d'émissions, qui sont ensuite examinés par la Commission de l'environnement. Une fois que la Commission a rendu son rapport, le Parlement a la possibilité de débattre de ces budgets. En mai 2022, le Parlement a débattu de trois budgets d'émissions importants pour 2022-2025, 2026-2030 et 2031-2035, suite à la Déclaration de Nusa Dua. Conformément à son engagement en faveur de la durabilité, le Parlement intègre une conception respectueuse de l'environnement dans les deux nouveaux bâtiments construits dans le cadre de la future stratégie d'aménagement des locaux. Afin de réduire davantage son empreinte carbone, 560 panneaux solaires ont été installés sur le toit du Parlement. En outre, les climatiseurs du bâtiment de la bibliothèque parlementaire ont été remplacés par des modèles 40 % plus économes en énergie, et tous les éclairages de l'enceinte parlementaire ont été remplacés par des éclairages LED, ce qui réduit considérablement la consommation globale d'énergie.

Pays	Exemples de mesures prises dans le cadre du suivi des Assemblées, des décisions et autres initiatives de l'UIP
	<ul style="list-style-type: none"> • Le Parlement a pris des mesures spécifiques pour défendre les droits de l'homme des parlementaires et donner suite à des décisions spécifiques du Comité des droits de l'homme des parlementaires de l'UIP. Par exemple, le 9 mai 2024, le Parlement a adopté une motion condamnant les violations des droits de l'homme au Myanmar et exhortant la libération des prisonniers détenus arbitrairement. • Sur la question de la coexistence pacifique, le Parlement néo-zélandais a démontré sa capacité à répondre de manière décisive aux menaces internes à la suite de la fusillade de Christchurch. À la suite de cette tragédie, le Parlement a rapidement adopté une interdiction nationale des armes automatiques et des fusils d'assaut, mesure qui a reçu un soutien quasi unanime. Une commission spéciale a en outre été mise en place pour enquêter sur des questions plus larges liées à l'accessibilité des armes et au rôle des réseaux sociaux dans de tels incidents. La première session parlementaire suivant l'attentat a débuté par une prière en arabe, symbolisant l'unité et le respect de la communauté musulmane, suivie de la prière parlementaire habituelle en maori et en anglais.
Nicaragua	<ul style="list-style-type: none"> • Les résolutions et les documents transmis par l'UIP sont minutieusement examinés par les commissions permanentes compétentes du Parlement du Nicaragua puis distribués aux membres pour une analyse plus approfondie. En juin 2023, l'Assemblée nationale a célébré la Journée internationale du parlementarisme en présentant ses réalisations en matière d'égalité des sexes, de développement de la jeunesse et d'action climatique. La célébration comprenait une réunion-débat intitulée <i>Le parlementarisme au Nicaragua et dans le monde</i>, ainsi qu'une présentation vidéo soulignant les engagements mondiaux du Parlement, tels que la participation aux réunions de l'UIP, les groupes d'amitié parlementaires et les initiatives axées sur l'égalité des sexes et les femmes en politique. • L'Assemblée nationale du Nicaragua a pris de nombreuses mesures législatives pour lutter contre les changements climatiques et promouvoir la durabilité environnementale. La réforme de la loi n° 554, qui introduit des dispositions relatives aux véhicules électriques et prévoit des incitations fiscales pour leur adoption, encourageant ainsi le passage à des moyens de transport plus propres, est l'une des principales mesures prises dans ce domaine. L'Assemblée nationale a par ailleurs adopté la loi sur les certifications environnementales et le recueil juridique nicaraguayen sur l'environnement et les ressources naturelles, établissant ainsi un cadre juridique complet pour la protection de l'environnement. • La Constitution du Nicaragua souligne l'engagement du pays en faveur de relations internationales pacifiques, en interdisant toute forme d'agression et en interdisant l'utilisation d'armes de destruction massive. Elle soutient également le principe de la résolution pacifique des conflits et offre l'asile aux personnes victimes de persécutions

Pays	Exemples de mesures prises dans le cadre du suivi des Assemblées, des décisions et autres initiatives de l'UIP
	<p>politiques. Parmi les lois adoptées par l'Assemblée nationale figurent la loi sur la sécurité souveraine, qui vise à lutter contre le terrorisme, et la loi contre le blanchiment d'argent, le financement du terrorisme et la prolifération des armes de destruction massive, qui renforce les contrôles financiers afin de prévenir les activités terroristes. L'Assemblée a également adopté des lois pour réglementer les substances toxiques et la cybercriminalité.</p> <ul style="list-style-type: none"> Le Parlement dispose d'un système d'information sur les politiques institutionnelles (SIP-AN), qui suit systématiquement les contributions législatives au développement durable, pour veiller à ce que les efforts de l'Assemblée nationale s'alignent sur les ODD. Le Parlement du Nicaragua a joué un rôle proactif dans le domaine de la couverture sanitaire universelle. De récentes mesures législatives, telles que la loi n° 1164, ont renforcé la réglementation en matière de santé et amélioré de manière significative l'accessibilité aux soins de santé. La loi sur le budget général annuel soutient cette initiative en allouant des ressources substantielles à l'expansion des infrastructures de soins de santé, notamment la construction de nouveaux hôpitaux et le déploiement de cliniques mobiles pour atteindre les populations mal desservies. Dans le domaine de l'éducation, l'Assemblée nationale a adopté des lois visant à renforcer la formation technique et professionnelle, à améliorer la qualité générale de l'éducation et à accroître l'accès à l'enseignement supérieur, en particulier pour les jeunes économiquement défavorisés.
Nigéria	<ul style="list-style-type: none"> Le Comité de révision de la Constitution du Nigéria, présidé par le Vice-président de la Chambre des représentants, travaille activement à une révision en profondeur de la Constitution nigériane. Le Comité a souligné que cette révision portera spécifiquement sur le manque persistant de parité dans le paysage politique nigérian. En outre, le Comité s'est engagé à réexaminer les projets de loi sur l'égalité des sexes qui n'ont guère progressé. Parallèlement, le Nigéria a promis de donner à sa jeunesse les moyens d'agir en la dotant des compétences et de l'éducation nécessaires pour stimuler l'innovation, l'esprit d'entreprise et le développement durable. Cette initiative vise à promouvoir le progrès socio-économique tout en préparant les jeunes Nigériens à leurs futurs rôles politiques, en veillant à ce qu'ils soient en mesure de contribuer à la gouvernance et au développement de la nation.
Norvège	<ul style="list-style-type: none"> Le Storting veille à ce que les parlementaires fassent partie de la délégation nationale norvégienne lors des grands rendez-vous internationaux, encourageant ainsi activement l'implication des parlementaires dans les affaires internationales. Par exemple, les parlementaires font partie de la délégation norvégienne à la Conférence des Parties (COP) à la CCNUCC, avec un parlementaire de chacun des neuf partis politiques représentés. Outre la COP à la CCNUCC, les parlementaires participent également à d'autres événements internationaux importants, tels que la COP à la Convention sur la diversité biologique, la 67^e session de la Commission de la condition de la femme (CSW67) et la 17^e Conférence des États parties à la Convention relative aux droits des personnes

Pays	Exemples de mesures prises dans le cadre du suivi des Assemblées, des décisions et autres initiatives de l'UIP
	<p>handicapées (COSP17). Les parlementaires participent également à la délégation du pays auprès du Fonds monétaire international (FMI), de la Banque mondiale et de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).</p> <ul style="list-style-type: none"> • Concernant les changements climatiques, en 2023, le Storting a modifié et renforcé la loi norvégienne sur les changements climatiques afin de renforcer l'engagement du pays à réduire les émissions de gaz à effet de serre. La législation mise à jour fixe un objectif ambitieux de réduction des émissions d'au moins 55 % à l'horizon 2030 par rapport aux niveaux enregistrés en 1990. La politique de la Norvège en matière de véhicules électriques est un exemple de la transition de la Norvège des combustibles fossiles vers les énergies renouvelables. Le Parlement norvégien a fixé un objectif national selon lequel toutes les voitures neuves vendues d'ici 2025 ne devront pas produire d'émissions. Outre ses initiatives nationales, la Norvège préconise vivement l'arrêt de la déforestation dans les pays abritant de vastes zones de forêts tropicales. • La délégation norvégienne auprès de l'UIP communique l'ensemble des décisions du Comité des droits de l'homme des parlementaires à la Commission des affaires étrangères du Parlement, qui les utilise ensuite comme informations de base essentielles pour préparer les réunions à venir avec les pays dont les cas sont examinés par le Comité. • En 2022, le Storting a engagé un débat approfondi sur le plan d'action national du gouvernement pour atteindre les ODD et continue de suivre de près les progrès accomplis. Reconnaissant l'importance de l'accès aux soins de santé, s'agissant en particulier de la santé maternelle, sexuelle et reproductive, le Storting étudie activement les moyens d'étendre son soutien à d'autres pays. Cette initiative est envisagée dans le cadre du budget d'aide au développement de la Norvège.
Pakistan	<ul style="list-style-type: none"> • Des rapports détaillés sur les travaux et les résolutions des Assemblées de l'UIP sont soumis à l'Assemblée nationale du Pakistan. L'Assemblée nationale veille ensuite à ce que ces informations soient effectivement diffusées aux ministères concernés pour qu'ils prennent les mesures qui s'imposent. En outre, le Parlement pakistanais s'appuie sur ses différents forums et groupes de travail pour faciliter les discussions et débats approfondis, au cours desquels les engagements et résolutions internationaux sont minutieusement examinés et pris en compte. • Le Parlement a adopté de nombreuses lois sur les changements climatiques afin de respecter les obligations internationales et de lutter contre les effets du climat, conformément aux résolutions pertinentes de l'UIP. Par exemple, le Parlement a élargi le Programme <i>Green Pakistan</i> (Pour un Pakistan vert) et modifié la loi sur les changements climatiques pour renforcer l'application de la loi et jeter les bases d'un système d'échange de crédits carbone. Le budget 2023 a augmenté le financement des projets environnementaux. Les initiatives comprennent le

Pays	Exemples de mesures prises dans le cadre du suivi des Assemblées, des décisions et autres initiatives de l'UIP
	<p>projet de carbone bleu du delta de l'Indus, qui a permis de restaurer 75 000 hectares de mangroves, et le projet de forêts de pins chilgoza, qui soutient les communautés locales et la conservation des forêts. Le Pakistan élabore également un Plan d'action national pour la restauration des paysages forestiers et prépare des lignes directrices en matière de crédits carbone.</p> <ul style="list-style-type: none"> Le Parlement a mis en place un Secrétariat des ODD pleinement fonctionnel pour soutenir le Groupe de travail parlementaire sur les ODD. Ce Secrétariat fournit des ressources essentielles, notamment des informations sur les mesures législatives, une expertise technique sur l'état d'avancement des ODD, les meilleures pratiques mondiales et des rapports de recherche pour faciliter la surveillance et promouvoir une hausse des crédits budgétaires alloués aux ODD. Plusieurs textes législatifs portant sur des objectifs spécifiques ont été déposés à l'Assemblée nationale afin d'améliorer les cibles des ODD. Par exemple, la loi sur l'accès aux médias garantit l'interprétation en langue des signes de toutes les émissions publiques, afin d'améliorer l'accès des sourds et malentendants à l'information. Dans le domaine des soins de santé, la loi sur les instituts fédéraux d'enseignement médical vise à améliorer les performances et la qualité des services de soins de santé.
Paraguay	<ul style="list-style-type: none"> Le Parlement s'est activement attaqué aux changements climatiques par le biais de plusieurs mesures législatives. Parmi les lois les plus importantes, citons la loi n° 352/94, qui désigne des zones naturelles protégées, la loi n° 5875/17, qui définit la stratégie nationale de lutte contre les changements climatiques, et la loi n° 6676/20, qui interdit la déforestation dans la région orientale du pays. Le Parlement a envoyé une importante délégation à la COP28 et présenté les documents issus de la Conférence. Le Parlement s'efforce en outre de réduire son empreinte écologique en numérisant les documents imprimés. Les mesures législatives du Paraguay donnent la priorité à la protection sociale et à la santé pour faire progresser les ODD. Par exemple, l'Initiative "Faim zéro" vise à étendre les programmes de repas scolaires à 1,3 million d'enfants, principalement dans les zones vulnérables à faible couverture. Les lois exigent également des programmes de santé mentale pour promouvoir le bien-être mental individuel et collectif. En outre, l'accès du public aux informations gouvernementales, notamment les rapports de santé, est garanti dans les situations d'urgence telles que la pandémie de COVID-19.
Philippines	<ul style="list-style-type: none"> Suite aux résultats des Assemblées de l'UIP de 2023, le Parlement a adopté plusieurs mesures mettant particulièrement l'accent sur les domaines clés décrits dans la Déclaration de Manama et d'autres résolutions de l'UIP. Pour lutter contre l'intolérance et soutenir les populations vulnérables, les Philippines ont mis en œuvre le Plan d'action national pour mettre fin aux mariages d'enfants, aux mariages précoces et aux mariages forcés, et ont collaboré à des stratégies de prévention de la violence. Conformément à la résolution de l'UIP sur la cybercriminalité, le pays a adopté le Plan national de cybersécurité (NCSP) 2023-2028 et créé un groupe de travail technique chargé d'élaborer des propositions de loi sur la protection des infrastructures d'information critiques,

Pays	Exemples de mesures prises dans le cadre du suivi des Assemblées, des décisions et autres initiatives de l'UIP
	<p>avec la participation de représentants du secteur privé et du gouvernement. Les efforts déployés pour s'attaquer au bilan carbone négatif des forêts comprennent le Plan d'action national sur les changements climatiques et le soutien aux programmes destinés à améliorer la durabilité de l'agriculture et la résilience climatique. En outre, pour mettre en œuvre la Déclaration de Luanda sur l'ODD 16, le Parlement a promulgué la loi organique de Bangsamoro et la loi sur les droits des populations autochtones afin de promouvoir l'inclusion sociale et de prévenir les conflits.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Sur la question des changements climatiques, le Parlement des Philippines s'est efforcé de légiférer et d'adopter des mesures visant à mettre en œuvre ses contributions déterminées au niveau national (CDN), et de s'aligner sur les engagements internationaux en matière de climat. Les mesures législatives comprennent la récente loi de 2024 sur le système de comptabilité des écosystèmes et du capital naturel des Philippines (PENCAS) et la loi de 2019 sur l'utilisation efficace et la conservation de l'énergie, qui sont toutes deux conformes à la Déclaration de Nusa Dua de l'UIP. Le programme législatif du Parlement comprend actuellement la loi sur la résilience aux catastrophes et la loi nationale sur les ressources en eau, en attente d'approbation, qui visent à renforcer la résilience climatique. • Le Parlement a adopté une législation axée sur la promotion de l'égalité, en particulier sur la protection des femmes et de leurs droits sociaux. Il s'agit notamment de lois interdisant le mariage des enfants et de la <i>Safe Spaces Gender Act</i>, qui vise à lutter contre la violence à l'égard des femmes. En outre, la loi portant le congé de maternité à 105 jours et la loi sur la sécurité sociale de 2018 ont été introduites pour renforcer la protection sociale des femmes. Les Philippines ont également ratifié la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDEF) et son Protocole facultatif, ainsi que les protocoles ciblant la traite des êtres humains et la discrimination à l'égard des femmes. • Les Philippines ont récemment ratifié deux des principaux traités de paix et de sécurité promus par l'UIP, à savoir le Traité sur l'interdiction des armes nucléaires en 2021 et le Traité sur le commerce des armes en 2022. • Le Parlement a promulgué plusieurs lois relatives aux ODD. La législation comprend la Magna Carta des pauvres et la loi sur le Programme Pantawid Pamilyang Pilipino (4P), qui visent à réduire la pauvreté et à soutenir les populations vulnérables. La loi Kalusugan at Nutrisyon ng Mag-Nanay et la loi Masustansyang Pagkain para sa Batang Pilipino renforcent les programmes de nutrition pour les enfants et les mères. L'accès universel aux soins de santé est renforcé par la loi sur les soins de santé universels et la loi sur les Centres Malasakit. Les réformes de l'éducation sont soutenues par la loi sur l'excellence dans la formation des enseignants et la loi sur les bonnes manières et la bonne conduite et l'éducation aux valeurs, qui améliorent la formation des enseignants et l'éducation aux valeurs.

Pays	Exemples de mesures prises dans le cadre du suivi des Assemblées, des décisions et autres initiatives de l'UIP
Pologne (Chambre basse)	<ul style="list-style-type: none"> • La Diète est engagée dans une série d'initiatives environnementales pour devenir une institution plus verte, comme le tri des déchets, les investissements dans des systèmes photovoltaïques et des véhicules à faibles émissions, et la conduite de campagnes de formation des employés sur les questions environnementales. L'efficacité énergétique des bâtiments parlementaires est améliorée grâce à la modernisation thermique, aux audits énergétiques et à l'installation de vannes thermostatiques. Conformément aux politiques nationales en matière d'électromobilité, la Chancellerie de la Diète s'efforce de porter à 50 % la part des véhicules électriques dans son parc automobile d'ici à 2025. • La Pologne met en œuvre les ODD par le biais de diverses initiatives législatives et stratégiques. Un exemple est la loi du 17 décembre 2020, qui encourage la production électrique dans les parcs éoliens en mer. En outre, le Conseil des ministres a adopté des stratégies, notamment la Stratégie pour le développement durable des transports jusqu'en 2030 (résolution n° 105 du 24 septembre 2019) et la Stratégie pour le développement durable des zones rurales, de l'agriculture et de la pêche 2030 (résolution n° 123 du 15 octobre 2019), portant sur le développement durable dans différents secteurs. • En ce qui concerne la résolution de l'UIP intitulée <i>Réaliser l'objectif de couverture sanitaire universelle d'ici 2030 : le rôle des parlements pour garantir le droit à la santé</i>, l'une des principales lois adoptées dans ce domaine est la loi sur le fonds médical, qui finance la prévention, le dépistage précoce, le diagnostic et le traitement des maladies non transmissibles et garantit l'accès à des services de soins de santé de haute qualité. La loi vise également à développer le système de soins de santé en mettant l'accent sur les soins personnalisés, pour s'attacher à améliorer la qualité de vie des patients et de leurs familles.
Pologne (Chambre haute)	<ul style="list-style-type: none"> • Depuis les élections d'octobre 2023, le nouveau Conseil du Groupe polonais de l'UIP a lancé plusieurs initiatives pour améliorer la mise en œuvre des déclarations et résolutions de l'UIP au Sénat polonais. Il est notamment prévu que ses membres présentent un segment dédié lors des réunions de la Commission des affaires étrangères et qu'ils remettent un rapport annuel lors d'une séance plénière. La Commission des affaires étrangères intégrera en outre la mise en œuvre des résolutions de l'UIP dans ses travaux législatifs. • S'agissant de la participation des jeunes à la vie politique, 19 débats de jeunes intitulés <i>Dialogues du Sénat</i> ont été organisés par le mouvement de la jeunesse <i>Chatter Senate</i> en collaboration avec la Chancellerie du Sénat, le Centre d'innovation socio-éducatif et de la formation de Varsovie, la <i>Free School Foundation</i> (Fondation École libre) et l'association <i>Protester avec un point d'exclamation</i>. Ces débats ont mobilisé des jeunes des écoles de différentes villes du pays, et plus de 1 700 lycéens ont participé aux Dialogues du Sénat. L'initiative se poursuit et continue d'impliquer les jeunes dans des discussions sur divers sujets.

Pays	Exemples de mesures prises dans le cadre du suivi des Assemblées, des décisions et autres initiatives de l'UIP
Portugal	<ul style="list-style-type: none"> • Le Parlement portugais a approuvé l'Accord de Paris dans sa résolution 197-A/2016, qui a été abordé par plusieurs lois et résolutions ultérieures. En 2019, le Parlement a également accueilli le deuxième Séminaire régional sur la réalisation des objectifs de développement durable à l'intention du Groupe géopolitique des Douze Plus de l'UIP. Le Parlement a en outre approuvé la résolution 74/2023, exhortant le Gouvernement à mettre en œuvre la loi sur le climat de 2021. À la suite de la Déclaration de Nusa Dua et du rapport sur les travaux de la délégation portugaise à la 144^e Assemblée de l'UIP, le Parlement a recommandé des mesures au Gouvernement portugais par le biais des résolutions 46/2023 et 62/2023, qui ont conduit à l'approbation de la loi exécutive 4/2024 sur le marché volontaire du carbone, établissant ses règles de fonctionnement. En ce qui concerne les énergies renouvelables, le Parlement a approuvé la résolution 50/2022 et la résolution 44/2022 pour la protection des écosystèmes. • Le Parlement a engagé un ingénieur en environnement en 2019 pour transformer l'Assemblée en une organisation durable et éco-efficace. Des panneaux solaires ont été installés sur les toits, et l'électricité utilisée par les bâtiments parlementaires est désormais fournie grâce aux énergies renouvelables. De nouvelles stratégies suivies de près visent la neutralité carbone du bâtiment, comme l'exige la loi portugaise sur le climat. • Le Parlement portugais a recommandé la création d'un programme équivalent au Parlement des jeunes à l'échelon gouvernemental afin de faire entendre la voix des jeunes à tous les niveaux politiques. • Les ODD sont au cœur de l'action politique au Portugal et figurent en bonne place dans les budgets nationaux, avec un accent particulier sur l'accessibilité aux soins de santé et l'équité en matière d'éducation. L'accès aux soins de santé a été au cœur des débats politiques, les efforts législatifs récents ayant été soulignés lors des débats tenus en octobre 2023 et janvier 2024. En outre, l'accès équitable aux technologies de l'information et de la communication demeure une priorité, la fourniture de micro-ordinateurs aux étudiants étant un sujet récurrent de l'agenda politique, tout récemment débattu en avril 2024.
Qatar	<ul style="list-style-type: none"> • Les membres de la délégation du Qatar aux Assemblées de l'UIP de 2023 ont fourni des rapports détaillés et des informations sur les annonces et les résolutions lors des séances de discussion du Conseil de la choura et des réunions du Bureau. Les résolutions et les résultats de ces Assemblées ont été mis à la disposition du public sur le site web officiel du Conseil de la choura, sur les plateformes de réseaux sociaux et dans les journaux officiels. • Le Conseil de la choura collabore activement avec les Nations Unies pour traiter les questions mondiales, en particulier la lutte contre le terrorisme. Le Conseil travaille en collaboration avec le Bureau de lutte contre le terrorisme des Nations Unies, accueillant et participant à diverses réunions de coordination et à des forums visant à renforcer les efforts de lutte contre le terrorisme. Les événements notables comprennent une réunion sur la lutte contre le terrorisme, qui s'est tenue à Doha, et une réunion de coordination des assemblées parlementaires pour la

Pays	Exemples de mesures prises dans le cadre du suivi des Assemblées, des décisions et autres initiatives de l'UIP
	<p>lutte contre le terrorisme, tenue à Vienne. Le Département de la coopération internationale du Conseil de la choura organise aussi régulièrement des réunions avec des représentants du Programme d'engagement parlementaire du Bureau des Nations Unies de lutte contre le terrorisme.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Sur le front du climat, le Qatar intensifie ses efforts pour s'adapter aux changements climatiques, préserver les ressources et exploiter les énergies renouvelables dans l'agriculture par le biais de politiques stratégiques et d'initiatives innovantes. L'Initiative "Qatar Vert", qui s'inscrit dans le cadre de la stratégie nationale de sécurité alimentaire, illustre cette approche en mettant l'accent sur des systèmes durables et des solutions innovantes. Elle vise à améliorer l'efficacité de l'utilisation des terres et à accroître l'utilisation des technologies agricoles modernes afin de stimuler la production agricole, animale et halieutique. • Afin de promouvoir l'engagement politique des jeunes, le Conseil de la choura offre aux jeunes citoyens la possibilité d'assister à ses séances de discussion hebdomadaires. En collaboration avec le ministère des Sports et de la Jeunesse, le Conseil a organisé des séances de simulation pour sensibiliser les jeunes au rôle du Conseil, à l'importance de la participation populaire et à l'apprentissage pratique du fonctionnement du Parlement, comme l'élection du Président et la formation des commissions. Ces séances ont été suivies par des étudiants ainsi que par des représentants de la société civile, des agences et des institutions de l'État. • En ce qui concerne le développement durable pour tous, le Conseil de la choura du Qatar suit et soutient activement la mise en œuvre de la Vision nationale 2030 du Qatar et des ODD des Nations Unies. Cela inclut des débats sur les efforts déployés par le Gouvernement pour mettre en œuvre les stratégies nationales de développement. Le Parlement a également eu des échanges avec le ministre des Communications et des technologies de l'information pour aborder la transformation numérique des services publics, l'état d'avancement des initiatives d'e-gouvernement et la promotion des investissements dans le secteur technologique.
République de Moldova	<ul style="list-style-type: none"> • En juin 2022, la République de Moldova a créé le Forum des femmes au sein du 11^e Parlement. Le Forum des femmes fournit un nouveau cadre de coopération et de dialogue intra-institutionnel, permettant aux femmes parlementaires de la majorité et de l'opposition de renforcer et de promouvoir les droits des femmes dans tout le pays. Le Forum entend rassembler les efforts de plaider en faveur de l'égalité des sexes, prévenir et combattre les violences faites aux femmes et la violence domestique, et promouvoir l'indépendance économique des femmes, leur autonomisation et des politiques familiales par le biais d'initiatives législatives et d'un soutien. En outre, le 11^e Parlement compte le plus grand nombre de femmes parlementaires dans l'histoire de la République de Moldova, avec 40 sièges occupés par des femmes. • Le Parlement a récemment adopté une législation visant à la protection et à la durabilité environnementales, qui est conforme à la résolution de l'UIP sur ce sujet. Il s'agit notamment de la loi sur les gaz à effet de serre fluorés, de la loi sur les actions en faveur du climat et d'un nouveau code forestier. Le Parlement a en outre adopté des

Pays	Exemples de mesures prises dans le cadre du suivi des Assemblées, des décisions et autres initiatives de l'UIP
	<p>amendements à la loi sur la promotion de l'utilisation de l'énergie provenant de sources renouvelables et des règlements régissant l'utilisation commerciale des hydrocarbures halogénés qui détruisent la couche d'ozone. Avant de mettre en œuvre de nouvelles mesures, le Parlement implique activement la population en organisant des auditions publiques, pour veiller à ce que les mesures législatives soient éclairées et bénéficient d'un large soutien.</p> <ul style="list-style-type: none"> • En ce qui concerne les droits de l'homme, la République de Moldova a mis en place deux institutions indépendantes : le Bureau de l'avocat du peuple (médiateur) et le Conseil pour l'égalité. Ces institutions jouent un rôle important dans la protection des droits de l'homme en soumettant des rapports annuels à la Commission parlementaire des droits de l'homme et des relations interethniques. Ces rapports sont ensuite examinés lors d'une séance plénière du Parlement, qui aboutit à l'adoption de recommandations à l'intention du gouvernement. En outre, les institutions nationales de défense des droits de l'homme travaillent en étroite collaboration avec la Commission parlementaire, qui fournit des informations et des recommandations précieuses sur les obligations internationales en matière de droits de l'homme, telles que l'Examen périodique universel (EPU), la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDEF) et la Convention relative aux droits de l'enfant (CDE).
Roumanie	<ul style="list-style-type: none"> • La participation aux activités de l'ONU est un aspect essentiel du travail de relations extérieures du Sénat et de la Chambre des députés de Roumanie. Les parlementaires roumains, en tant que membres de la délégation nationale, assistent à diverses réunions de l'ONU, notamment les forums politiques de haut niveau sur le développement durable, les sessions de la COP, les sessions annuelles de la CCF, les Assemblées mondiales de la Santé, les réunions de l'UNESCO, les réunions de l'UIT et la session de l'EPU de 2023 pour l'examen de la Roumanie. En règle générale, les délégations parlementaires aux réunions de l'ONU/UIP à New York ou à Genève tiennent des réunions d'information avec les Représentants permanents de la Roumanie auprès de l'ONU. En outre, les commissions parlementaires permanentes collaborent étroitement avec les agences de l'ONU en Roumanie, ce qui est conforme à leur mandat. On peut citer à titre d'exemple les réunions de travail avec l'UNICEF pour faire avancer les projets de protection de l'enfance et les réunions-débat avec le HCR sur le statut d'apatride et les services offerts aux personnes handicapées. • La Roumanie a adopté en 2024 une législation et des initiatives pour promouvoir les politiques environnementales et énergétiques, s'alignant sur les résolutions et les déclarations de l'UIP sur les changements climatiques. Une proposition législative a été approuvée pour modifier la loi sur les énergies renouvelables et la réglementation sur les émissions de gaz à effet de serre, et autoriser l'utilisation du gaz de pétrole liquéfié comme carburant pour les véhicules. En outre, le Sénat a approuvé un nouveau code forestier conforme à la Stratégie forestière nationale de la Roumanie à l'horizon 2030, que la Chambre des députés révisé actuellement. Cette loi établit un système d'information intégré pour la gestion durable des forêts, exige l'utilisation d'indicateurs de l'état des forêts et définit

Pays	Exemples de mesures prises dans le cadre du suivi des Assemblées, des décisions et autres initiatives de l'UIP
	<p>des mesures pour la conservation de la biodiversité et la régénération des forêts. Une autre proposition législative a été approuvée pour modifier les lois sur l'efficacité énergétique, dans le but de fournir une aide financière pour l'atténuation des changements climatiques et l'amélioration de l'efficacité énergétique dans le secteur. Par ailleurs, la Commission permanente de l'énergie du Sénat a organisé un débat multipartite sur les défis des énergies renouvelables, réunissant des personnalités du gouvernement et du secteur de l'énergie pour discuter du rôle de la Roumanie dans la transition énergétique de l'UE vers la neutralité carbone.</p> <ul style="list-style-type: none"> • En 2024, la Commission sénatoriale permanente des droits de l'homme, de l'égalité des chances, des minorités et des cultes a organisé une conférence sur le thème <i>Augmenter la représentation des femmes au Sénat de Roumanie : une évaluation sur 34 ans</i>. Une étude présentée lors de la conférence a révélé une augmentation progressive de la représentation des femmes au Sénat entre 1990 et 2024, avec une femme au cours de la première législature (1990-1992) et 25 femmes dans la législature actuelle (2020-2024). Toutefois, cinq des 41 départements de Roumanie n'ont jamais eu de sénatrice. À la suite de ces discussions, la Commission a élaboré une proposition législative visant à réduire les subventions accordées aux partis politiques qui ne respectent pas la parité hommes-femmes parmi les représentants élus. Le Sénat a également adopté en 2023 une initiative législative visant à garantir un quota de représentation d'au moins 30 % pour les deux sexes aux élections locales et au sein des conseils d'entreprises publiques, qui est actuellement examinée par la Chambre des députés. Par ailleurs, en 2024, la loi sur le congé de paternité a été modifiée afin d'augmenter ce congé de 5 à 10 jours ouvrables, d'étendre l'éligibilité à divers contrats de travail et de renforcer les protections contre le licenciement pendant le congé de paternité. La Roumanie a également adopté récemment une loi ratifiant la Convention de l'OIT sur l'élimination de la violence et du harcèlement au travail (C190). Cette législation est un outil essentiel pour lutter contre la violence sexiste sur le lieu de travail, remédier aux effets de la violence domestique sur le lieu de travail et aider les inspecteurs du travail, les procureurs et les fonctionnaires de police à traiter les cas de harcèlement. • En 2022, le Parlement a exigé que toutes les stratégies sectorielles comprennent des évaluations de leur contribution aux ODD et soient suivies au moyen des indicateurs nationaux de développement durable. Depuis ce changement législatif, la Roumanie a adopté deux stratégies nationales – l'une sur l'économie circulaire et l'autre sur le développement urbain intégré pour des villes compétitives, inclusives, résilientes et vertes – qui se conforment à ces exigences.
Fédération de Russie	<ul style="list-style-type: none"> • Le Parlement s'engage auprès des Nations Unies en participant à des événements importants de l'ONU, notamment la 78^e Assemblée générale des Nations Unies en 2023, et en rencontrant des hauts fonctionnaires et des représentants de l'ONU. Des parlementaires russes ont également participé à la 77^e Assemblée générale de l'ONU et à une Audition parlementaire de l'ONU sur le redressement durable. En outre, le Conseil de la Fédération rédige et adopte régulièrement des déclarations sur diverses questions liées aux activités de l'ONU.

Pays	Exemples de mesures prises dans le cadre du suivi des Assemblées, des décisions et autres initiatives de l'UIP
	<ul style="list-style-type: none"> • Le Parlement a adopté des lois visant à lutter contre la crise climatique et à assurer la transition vers l'abandon des combustibles fossiles. La loi fédérale n° 34-FZ vise par exemple à favoriser la réduction des émissions de gaz à effet de serre tant au niveau régional qu'au niveau national. Cette loi accorde aux entités de la Fédération de Russie le droit de mener des expériences sur la limitation des émissions sur leur territoire afin d'atteindre la neutralité carbone. La première expérience de ce type a été menée dans la région de Sakhaline à partir du 1^{er} septembre 2022 et se poursuivra jusqu'au 31 décembre 2028, l'objectif étant d'atteindre la neutralité carbone d'ici le 31 décembre 2025. Au cours de l'expérience, diverses méthodes et outils de régulation du carbone ainsi que des technologies permettant de réduire les émissions et d'augmenter l'absorption seront testés et vérifiés. Le Parlement a également adopté une législation introduisant de nouveaux mécanismes de régulation du carbone, notamment des rapports obligatoires sur le carbone et des quotas d'émission. • Sur la question de l'égalité des sexes, le Forum des femmes eurasiennes est une plateforme internationale permettant aux femmes dirigeantes de discuter et de prendre des décisions communes sur des questions clés. Des femmes parlementaires, des représentantes d'instances dirigeantes, d'organisations internationales, des milieux d'affaires et scientifiques, ainsi que d'autres parties prenantes participent à ces réunions. Le Conseil du Forum des femmes eurasiennes a été créé sous l'égide du Conseil de la Fédération afin de soutenir des projets et programmes de femmes et de mettre en œuvre les recommandations du Forum des femmes eurasiennes. Ce Conseil mène des projets visant à accroître la participation des femmes dans divers secteurs, notamment l'industrie, l'économie numérique, la philanthropie, le développement régional et la coopération internationale. Il s'attache également à élaborer des programmes de promotion des femmes et des mécanismes efficaces de mobilité sociale pour les femmes. • Le Parlement russe a adopté plusieurs lois visant à améliorer l'accès aux soins médicaux. L'une d'entre elles, la loi fédérale n° 135-FZ, promulguée le 14 avril 2023, modifie l'Article 31 de la loi fédérale sur "les fondements de la protection de la santé des citoyens en Fédération de Russie", en améliorant spécifiquement les dispositions relatives aux premiers secours aux victimes d'accidents. Une autre loi importante, la loi fédérale n° 178-FZ, adoptée le 28 avril 2023, introduit des amendements pour protéger la vie et la santé des citoyens, notamment des mineurs, contre les effets nocifs des produits contenant de la nicotine, et surtout éviter que des enfants et des jeunes ne consomment ces substances. En outre, le Parlement russe supervise activement les questions liées à la fourniture de médicaments, en particulier pour le traitement des maladies rares (orphelines), au développement du système d'assurance médicale et à l'expansion des services d'aviation sanitaire.

Pays	Exemples de mesures prises dans le cadre du suivi des Assemblées, des décisions et autres initiatives de l'UIP
Rwanda	<ul style="list-style-type: none"> • Les déclarations et résolutions de la 146^e Assemblée de l'UIP à Manama et de la 147^e Assemblée de l'UIP à Luanda ont été distribuées à l'ensemble des membres, le rapport de la 146^e Assemblée ayant été présenté lors d'une séance plénière au Parlement du Rwanda. Les débats concernant la participation du Parlement aux travaux de l'UIP sont menés dans le cadre de ces séances plénières, au cours desquelles les rapports et les activités des réunions de l'UIP font l'objet d'un examen approfondi. • Le Parlement a adopté plusieurs lois essentielles afin de renforcer la protection et la durabilité de l'environnement, notamment une loi sur la biodiversité qui met en œuvre des règles de biosécurité et une loi régissant les pratiques forestières qui vise à rendre le pays plus écologique et à réduire les émissions de carbone. En outre, la Commission sénatoriale permanente du développement économique et des finances a mené une activité de contrôle axée sur l'expansion, la gestion et la productivité des forêts. La Chambre des députés a également adopté d'importantes résolutions, dont une sur les changements climatiques visant à poursuivre la mise en œuvre de la politique nationale de l'environnement et des changements climatiques (2019), de la stratégie de croissance verte et de résilience climatique (2023) et du cadre national du marché du carbone. Une autre résolution porte sur l'application de la loi n° 48/2028 du 13/08/2018 sur l'environnement, qui concerne la gestion des différents types d'eaux usées pour assurer une protection continue de l'environnement. • Les groupes d'amitié parlementaires avec des parlements étrangers ont facilité les discussions sur les droits de l'homme des parlementaires. Le Parlement a également joué un rôle important dans la préparation des rapports nationaux pour l'Examen périodique universel (EPU) et le Comité des droits de l'enfant en analysant les rapports sur les droits de l'homme, en supervisant les programmes de protection de l'enfance et en s'engageant auprès des membres du cabinet pour régler les problèmes de mise en œuvre. Il a en outre contribué à l'élaboration du rapport national à l'intention du Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes en renforçant le cadre juridique pour l'égalité des sexes, en supervisant la mise en œuvre des lois pertinentes et en organisant des campagnes de sensibilisation aux questions de genre. Le Parlement a par ailleurs soutenu la participation politique des femmes en modifiant la loi sur les allocations de congé de maternité et a adopté une législation sur le patrimoine culturel et la propriété intellectuelle afin de promouvoir la jeunesse et le développement culturel. • Le Parlement intègre les considérations relatives aux ODD dans ses discussions budgétaires et a établi des voies de communication avec les groupes marginalisés et vulnérables pour veiller à ce que leurs voix soient entendues dans le processus législatif. Le Parlement s'est également penché sur la santé sexuelle et reproductive des jeunes et sur la lutte contre le VIH. En outre, la Chambre des députés a adopté une législation sur les TIC dans l'éducation et a mené des évaluations liées à l'ODD 4, en mettant l'accent sur l'amélioration de la qualité de l'éducation pour tous, notamment les étudiants et les adultes handicapés.

Pays	Exemples de mesures prises dans le cadre du suivi des Assemblées, des décisions et autres initiatives de l'UIP
Sao Tomé-et-Principe	<ul style="list-style-type: none"> • Le Parlement s'est engagé auprès des Nations Unies par le biais de diverses interactions officielles. Il a tenu des réunions avec le Coordonnateur résident des Nations Unies pour Sao Tomé-et-Principe afin de discuter de questions essentielles et d'encourager la collaboration. En outre, le Parlement a reçu des représentants du PNUD pour discuter des projets mis en œuvre dans le pays et a institutionnalisé l'Alliance parlementaire pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle en collaboration avec la FAO. • L'Assemblée nationale de Sao Tomé-et-Principe a ratifié le Traité sur l'interdiction des armes nucléaires en janvier 2024.
Arabie saoudite	<ul style="list-style-type: none"> • Les résultats des Assemblées de l'UIP sont présentés lors des séances du Conseil, où ils sont examinés et évalués par des comités spécialisés. Le Conseil veille à ce que tous les membres soient informés des décisions et des annonces faites lors des conférences et des activités parlementaires. Par exemple, pour promouvoir l'inclusion, le Parlement a publié une résolution exhortant les universités à redoubler d'efforts pour créer un environnement favorable aux étudiants handicapés. • Outre la ratification de l'Accord de Paris sur les changements climatiques et du Protocole de Kyoto, le Parlement d'Arabie saoudite s'est attaqué activement aux changements climatiques et aux questions environnementales en chargeant le Centre national de météorologie de renforcer ses capacités de recherche sur le climat et l'atmosphère. Ce mandat soutient l'Initiative verte saoudienne, les efforts de lutte contre la désertification et l'amélioration des techniques d'intensification des précipitations. • S'agissant de la paix et de la sécurité, le Conseil de l'Arabie saoudite a approuvé un accord entre le gouvernement et l'Agence internationale de l'énergie atomique pour mettre en œuvre les garanties prévues par le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires. Le Conseil a également ratifié des conventions et des protocoles visant à restreindre l'utilisation d'armes conventionnelles jugées excessivement préjudiciables et a mis en œuvre des mesures pour se conformer à la Convention sur l'interdiction des armes chimiques. • Le Parlement favorise le développement durable au moyen de la législation et d'initiatives politiques. Par exemple, il a approuvé un système permettant à l'Autorité générale des petites et moyennes entreprises de soutenir et de développer ces entreprises, et ainsi de renforcer leur rôle dans l'économie et de créer des emplois. Il s'est également attaché à améliorer les soins de santé, en créant des centres anti-tabac, en mettant en place des indicateurs de performance pour les maladies chroniques et en développant les programmes de médecine comportementale.

Pays	Exemples de mesures prises dans le cadre du suivi des Assemblées, des décisions et autres initiatives de l'UIP
Serbie	<ul style="list-style-type: none"> • Pour remplir les obligations du pays dans le cadre de l'Accord de Paris et s'aligner sur les objectifs climatiques internationaux, le Parlement de Serbie a adopté une loi sur les changements climatiques en mars 2021. Le Parlement met activement en œuvre le Programme de développement durable à l'horizon 2030, fait progresser le processus de transition écologique et œuvre en faveur d'une totale transparence. Dans le cadre de ses efforts de modernisation, l'introduction du système d'e-Parlement encourage la transformation numérique et contribue à réduire l'empreinte environnementale du Parlement. En ce qui concerne l'égalité des sexes, une conférence sur la réponse institutionnelle aux féminicides en République de Serbie s'est tenue en décembre 2022. Cette conférence a été organisée par le Réseau parlementaire des femmes et la Commission des droits de l'homme et des minorités et de l'égalité des genres. • Le Parlement a lancé plusieurs initiatives qui s'alignent sur la politique de l'UIP en matière de développement durable, notamment la traduction et la diffusion de la publication de l'UIP intitulée <i>Les ODD à l'usage des parlements</i> afin de mieux comprendre les ODD et de renforcer les mesures les concernant. En 2017, le Parlement a formé un groupe de réflexion chargé d'élaborer des mécanismes de contrôle afin de superviser la mise en œuvre des mesures de durabilité. En outre, des représentants de l'Assemblée nationale participent activement au Groupe de travail interministériel pour la mise en œuvre du Programme 2030 de l'ONU et la conduite d'auditions publiques sur les ODD.
Suriname	<ul style="list-style-type: none"> • La loi-cadre sur l'environnement approuvée par l'Assemblée nationale du Suriname en 2020 établit un fonds environnemental et une Autorité nationale de l'environnement. Cette dernière est chargée de surveiller les activités polluantes et de définir les procédures de traitement des déchets. Outre l'introduction du congé paternité, l'Assemblée nationale du Suriname a également adopté une législation, prévoyant notamment des sanctions pénales, pour protéger les femmes contre le harcèlement sexuel sur le lieu de travail. • En ce qui concerne la paix et la sécurité, l'Assemblée nationale du Suriname a diffusé des programmes de sensibilisation sur la cybercriminalité par le biais de différents canaux et a créé une plateforme pour l'inclusion sociale, ainsi que pour le dialogue interconfessionnel et interculturel.
Royaume-Uni	<ul style="list-style-type: none"> • Le Parlement dispose d'un Secrétariat dédié aux affaires de l'UIP qui transmet systématiquement les résultats des Assemblées aux commissions du Parlement britannique, aux ministres concernés et au ministre des Affaires étrangères. Ces résultats figurent également dans le Rapport annuel du Secrétariat. • Le Parlement dispose d'une équipe dédiée à la durabilité environnementale chargée de réduire son propre impact sur l'environnement, de sensibiliser aux questions écologiques et de veiller au respect de la législation en vigueur. Les mesures prises comprennent l'amélioration des services publics pour économiser l'énergie, la réduction des plastiques à usage unique et la promotion du vélo pour se déplacer, par exemple.